



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT 2025 DURABLE

nanoPlore

La chimie du carbone, vecteur de performance

TABLE DES MATIÈRES



1. À PROPOS DU RAPPORT	1
1.1. APPROCHE ET PORTÉE	1
1.2. STANDARDS DE DIVULGATION	2
1.3. INDICATEURS NON-IFRS	2
2. UN MESSAGE DE NOTRE CEO.....	4
3. À PROPOS DE NANOXPLORE INC.....	5
3.1. L'ENTREPRISE.....	5
3.2. NOS CHIFFRES CLÉS	6
3.3. NOS INDICATEURS CLÉS	6
3.3.1. Nos certifications d'usines.....	7
3.4. ÉVALUATION DE DOUBLE MATÉRIALITÉ.....	7
3.4.1. Une perspective interne et externe	7
3.4.2. Une vue d'ensemble.....	7
3.4.3. Engagement des parties prenantes.....	8
4. LES 3 PILIERS.....	9
4.1. ENVIRONNEMENT	9
4.1.1. Émissions de gaz à effet de serre et qualité de l'air.....	9
4.1.2. Efficacité énergétique	10
4.1.4. Impacts écologiques.....	13
4.1.5. Gestion des déchets	14
4.1.6. Gestion de l'eau	16
4.1.7. Gestion de la sécurité chimique	17
4.2. MAIN D'ŒUVRE ET CULTURE	19
4.2.1. Bien-être des employés, Engagement, et Développement .	19
4.2.2. Satisfaction des employés, Équité, et Formation	19

4.2.3.	Gestion de la Santé et Sécurité au Travail (SST)	20
4.2.4.	Prendre soins de nos employés.....	22
4.3.	RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....	24
4.3.1.	Éthique d'affaire	24
4.3.2.	Recherche et Développement	25
4.3.3.	Cybersécurité	27
4.3.4.	Conseil d'administration	28
4.3.6.	Gestion de la chaîne d'approvisionnement	32
	ANNEXES.....	35
	Annexe 1: Performance de durabilité pour l'année fiscale 2025	35
	Annexe 2: Index GRI.....	42
	Annexe 3: Abréviations	46

1. À PROPOS DU RAPPORT

1.1. APPROCHE ET PORTÉE

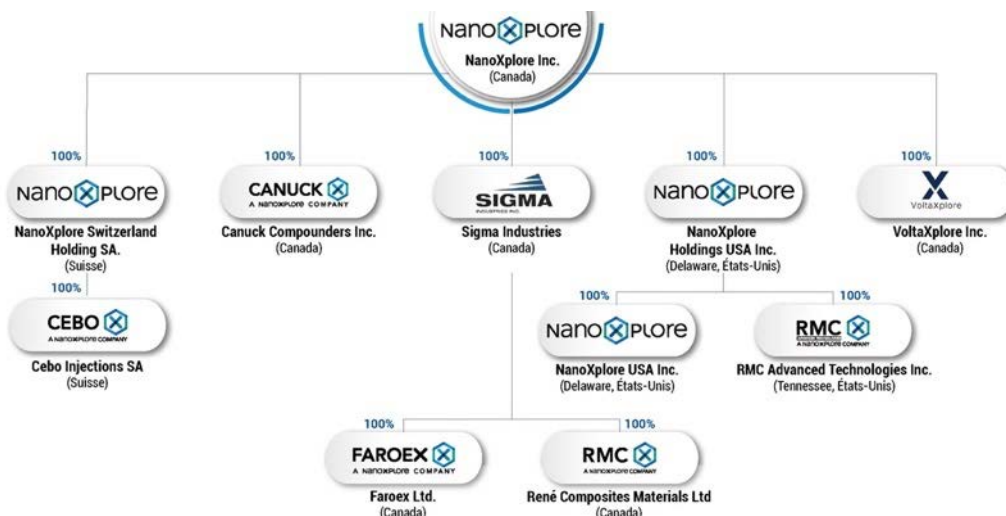
Structure:

Ce rapport présente une première introduction aux performances en durabilité de NanoXplore Inc. (« NanoXplore »), ses stratégies futures, et ses objectifs. Nous avons composé ce rapport de développement durable sur le cadre de la Global Reporting Initiative (GRI). Les performances de durabilité, l'index GRI, et une liste des abréviations se trouvent dans la section « Annexes ».

Portée et période couverte:

Ce rapport couvre toutes les entités de NanoXplore pour l'année fiscale allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Chez NanoXplore, nous croyons que la durabilité doit être intégrée au cœur de nos affaires. Notre produit phare, le GrapheneBlack™, est une alternative durable au CarbonBlack, et bien que nos produits contribuent intrinsèquement à réduire l'impact environnemental, nous nous engageons à renforcer davantage nos efforts en matière de durabilité à travers trois piliers clés : l'environnement, la main-d'œuvre & culture, et la responsabilité & gouvernance d'entreprise.



Ce rapport couvre les activités de toutes les sociétés de NanoXplore Inc., y compris:

- **CarbonTech** (Thimens) ("CarbonTech")
- **Canuck Compounds Inc.** ("Canuck")
- **VoltaXplore Inc.** ("VoltaXplore")
- **Faroex Ltd.** ("Faroex")
- **Rene Composites Materials Ltd.** ("RMC")
- **RMC Advanced Technologies Inc.** ("RMC AT")
- **CEBO Injections SA.** ("CEBO")

Bien que ce rapport n'ait pas fait l'objet d'un audit externe, il a été revu par tous les membres de la haute direction, les membres du conseil d'administration compétents en matière de durabilité, et notre service juridique afin de garantir l'exactitude et la fiabilité des informations présentées.

1.2. STANDARDS DE DIVULGATION

Pour notre premier rapport de développement durable, nous avons choisi le GRI comme cadre principal de divulgation volontaire, en raison de ses directives claires et de sa solide réputation dans l'industrie. Nous avons également réalisé une analyse des pratiques de divulgation extra-financier parmi les pairs de notre secteur pour assurer l'alignement avec les meilleures pratiques.

1.3. INDICATEURS NON-IFRS

Ce rapport intègre plusieurs mesures financières non-IFRS pour fournir des informations supplémentaires sur notre performance opérationnelle et l'impact économique de nos initiatives en matière de développement durable. Bien que ces indicateurs soient également divulgués dans le rapport annuel de NanoXplore pour l'exercice de l'année fiscale 2025, leur intégration à ce rapport permet aux parties prenantes de mieux comprendre comment la durabilité influence nos décisions commerciales.

Renforcer le lien entre performance financière et durabilité est essentiel pour favoriser une gestion responsable et l'engagement des parties prenantes, en particulier pour les investisseurs et les actionnaires.

Premières étapes dans nos Objectifs de Développement Durable

Parmi les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) établis par l'organisation des Nations Unies (ONU), NanoXplore a identifié trois objectifs qui sont particulièrement pertinents pour ses activités et ses domaines d'influence. La sélection reflète à la fois la nature de ses activités industrielles et son intention de se concentrer sur les domaines où il peut contribuer de manière significative et mesurable. Les ODD choisis pour ce rapport sont repris ci-dessous, accompagné d'une brève description sur leur pertinence pour NanoXplore Inc.



SDG 6 – Eau propre et assainissement



L'eau est une ressource essentielle dans la production de GrapheneBlack™. De plus, l'utilisation responsable de l'eau et la gestion efficace des eaux usées sont des considérations importantes pour NanoXplore. Une attention particulière est accordée à la protection des sources d'eau pour les sites dépendant de systèmes de puits. Pour plus d'informations, consultez la page [16](#).

SDG 9 – Industrie, Innovation et Infrastructure



En tant qu'acteur dans une industrie en évolution rapide et axée sur le développement technologique, l'innovation est un élément central de la stratégie de NanoXplore. Un investissement continu dans la recherche et le développement assure l'amélioration des produits et contribue à la compétitivité à long terme des solutions liées au GrapheneBlack™. Pour plus d'informations, consultez la page [25](#).

SDG 12 – Consommation et Production Responsable



NanoXplore cherche à promouvoir une gestion responsable des ressources dans l'ensemble de ses opérations. Les efforts visant à améliorer la gestion des déchets et l'efficacité de la production font partie d'une approche plus large visant à réduire les impacts environnementaux tout en soutenant la performance opérationnelle. Pour plus d'informations, consultez la page [14](#).

2. UN MESSAGE DE NOTRE CEO



Au cours de l'année écoulée, NanoXplore a continué de trouver de nouvelles applications industrielles où le graphène ouvre la voie à un avenir plus durable en fournissant des solutions plus légères, plus résistantes, et économes en énergie dans toutes les industries.

Le GrapheneBlack™ de NanoXplore améliore les plastiques, polymères, et composites en améliorant considérablement leur résistance, leur durabilité et leur performance. Avec une résistance remarquable aux ultra-violets, aux produits chimiques et aux conditions environnementales difficiles, ainsi qu'avec une conductivité thermique et électrique supérieure, le GrapheneBlack™ ouvre la voie à des matériaux plus légers, plus résistants et plus efficaces. Chez NanoXplore, nous ne faisons pas que fournir des matériaux, nous donnons aux industries les moyens d'innover et de trouver des solutions qui favorisent l'efficacité, la durabilité et la performance de leurs produits.

Nous faisons des investissements stratégiques pour développer notre graphène traité à sec, afin d'augmenter notre part de marché dans diverses applications telles que les mousses isolantes, les plastiques recyclés, et les composites légers. Cela s'aligne avec notre engagement pour la production de matériaux plus durables, tout en veillant à ce que notre croissance crée une valeur partagée.

Ce premier rapport de développement durable marque une étape cruciale pour nous : établir notre base de référence pour comprendre notre impact actuel et identifier les opportunités qui transformeront le développement durable en un avantage concurrentiel. Plus que des matériaux innovants, nous sommes engagés dans des pratiques commerciales responsables qui créent de la valeur pour toutes nos parties prenantes.

Ce rapport présente des lignes directrices pour nos initiatives futures. En comprenant et en réduisant notre empreinte carbone et en améliorant le recyclage et la circularité de nos produits, nous voulons établir des normes élevées pour nos opérations et notre leadership dans l'industrie. Notre engagement envers la durabilité deviendra un avantage concurrentiel, plus nous intégrerons ces principes, plus les avantages à long terme pour NanoXplore, nos parties prenantes, et les industries que nous servons seront importants.

Nous poursuivrons cet effort collectif, de nos employés à notre direction, alors que nous travaillons ensemble pour intégrer la durabilité dans tous les aspects de notre entreprise, de l'innovation matérielle avancée au commerce responsable.

3. À PROPOS DE NANOXPLORE INC.

3.1. L'ENTREPRISE

NanoXplore est une entreprise leader sur le marché du graphène, spécialisée dans la fabrication et l'approvisionnement en grand volume de poudre de graphène (GrapheneBlack™) pour les marchés industriels. Nous fournissons des produits en plastique, et des produits composites standard et personnalisés enrichis en graphène pour des clients venant de divers secteurs, notamment celui du transport, de l'emballage, de la tuyauterie, du film, de l'électronique, ...

NanoXplore, dont le siège social est situé à Montréal (Québec), emploie 363 personnes en Amérique du Nord et en Suisse. Notre activité est structurée autour de deux portfolios de produits principaux : la poudre de graphène et les solutions enrichies en graphène.

NanoXplore Inc. collabore étroitement avec les clients finaux et les préparateurs, fournissant la poudre GrapheneBlack™, tout en offrant une expertise dans son intégration dans les polymères et les liquides.

Nos différentes usines se spécialisent dans divers produits et technologies:

- **VoltaXplore** fabrique des batteries lithium-ion à haute performance enrichies au graphène pour les marchés non-VE et non-SSEB.
- **RMC & RMC-AT** produisent des pièces en plastique moulé et composite.
- **CEBO** est spécialisé dans le moulage par injection haute pression, utilisé pour les plastiques complexes et délicats.
- **Faroex** propose une large gamme de procédés de fabrication de composites, y compris la pultrusion, l'infusion de résine, le moulage par injection réactive et le moulage par injection structurelle.
- **Canuck** propose un mélange sur mesure de résines et de résines fabriquées à partir de matériaux recyclés.

Offrir à nos employés un cadre de travail favorisant le rendement en lien avec la chimie du carbone, ce qui nous permet également de fournir des résultats optimaux à nos employés, nos clients, nos fournisseurs, nos actionnaires, notre communauté, et notre environnement.

MISSION



Notre vision est de créer un avenir meilleur en fournissant des produits et des solutions innovants et durables pour diverses industries et applications.

VISION



Orienté solution : Fournir des solutions durables aux leaders de l'industrie grâce à nos produits innovants.

Responsable : Agir en tant qu'entreprise socialement responsable, engagée dans des pratiques commerciales éthiques et transparentes.

Rentable : Assurer des rendements à long terme pour nos actionnaires.

Plus c'est durable, mieux c'est : S'efforcer continuellement d'avoir des méthodes de production plus durables.

VALEURS



3.2. NOS CHIFFRES CLÉS

Indicateurs non-IFRS	2025 CAD	2024 CAD
Revenu annuel	128.918.388	129.992.368
Pertes	9.657.120	11.665.006
Pertes opérationnelles	8.919.357	10.795.676
Dettes	4.312.924	6.346.503
BAAIA ajusté		
BAAIA ajusté	6.122.283	2.519.134
BAAIA ajusté pour les Matériaux avancés, Plastiques et Produits Composites	6.847.826	5.176.437
BAAIA ajusté des Cellules de batteries et Matériaux	(725.543)	(2.657.303)
Marge brute	21.362.534	20.752.032
Cash-flow généré par les activités opérantes	5.952.317	4.421.768
Cash-flow utilisé par les activités d'investissement	12.025.281	10.648.231
CAPEX	14.311.045	9.775.449

NOS INDICATEURS CLÉS



3.2.1. Nos certifications d'usines



3.3. ÉVALUATION DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

3.3.1. Une perspective interne et externe

La double matérialité évalue les impacts matériels d'une entreprise sur l'environnement et la société (matérialité d'impact) ainsi que les risques et opportunités matériels de l'environnement externe affectant la performance financière de l'entreprise (matérialité financière).

3.3.2. Une vue d'ensemble

Dans le monde des affaires actuel, une évaluation de la double matérialité est un élément central dans la stratégie de durabilité des entreprises. Il permet d'identifier et de prioriser de manière proactive les thèmes de durabilité les plus pertinents pour eux et leurs parties prenantes, tout en répondant aux défis liés aux pratiques commerciales responsables, à la sécurité des travailleurs, et à la responsabilité d'entreprise.

NanoXplore créera son évaluation de double matérialité au cours de la prochaine année fiscale. L'évaluation de la double matérialité soutiendra le développement d'une stratégie de durabilité, en nous aidant à déterminer efficacement les ressources clés, à atténuer les risques, ainsi qu'à saisir les opportunités créatrices de valeur à long terme. Comprendre nos éléments matériels nous permettra d'aligner nos opérations sur les attentes des parties prenantes, et de répondre aux réalités changeantes du marché et de l'environnement.

Les attentes croissantes des clients en matière de transparence, de pratiques éthiques et de produits durables renforceront l'importance de se concentrer sur les questions qui comptent, soutenant à la fois la crédibilité de la marque et les relations à long terme avec les clients.

Pour identifier ces priorités, nous prévoyons de mener une enquête auprès de nos parties prenantes internes et externes, qui aboutira à une matrice de double matérialité définissant les principaux sujets de durabilité de NanoXplore pour les cinq prochaines années.

Au moment de la publication de ce rapport, l'évaluation de la double matérialité a déjà été réalisée, finalisée et est maintenant utilisée pour orienter la stratégie de développement durable. Des détails supplémentaires concernant ces changements seront fournis dans le rapport de durabilité 2026.

3.3.3. Engagement des parties prenantes

Chez NanoXplore, nous reconnaissons l'importance d'aligner nos actions avec les attentes et les intérêts de nos parties prenantes. Pour améliorer la qualité et la profondeur de notre rapport, nous nous engageons à collaborer avec les parties prenantes, nous permettant ainsi de mieux comprendre et aborder les préoccupations partagées tout en analysant proactivement les tendances externes afin d'atténuer les risques. Les principales parties prenantes de NanoXplore incluent les employés, les clients, les actionnaires et les fournisseurs.

De plus, notre Code de Conduite et d'Éthique, ainsi que nos politiques sur les Conflits et les Matériaux Critiques, exigent une collaboration entre nos employés et nos partenaires commerciaux pour maintenir les normes éthiques et la transparence. Collaborer avec nos diverses parties prenantes à travers la chaîne de valeur est essentiel pour atteindre nos objectifs de durabilité et favoriser des pratiques commerciales responsables.

Enfin, nous avons réalisé une évaluation des risques de nos principaux fournisseurs sur base de notre politique d'Esclavage Moderne, en collaboration avec l'entreprise Global Partner Solutions (GPSI). Les résultats ont confirmé que NanoXplore prend activement en compte les impacts liés aux fournisseurs et intègre l'évaluation de la durabilité comme une composante essentielle de sa gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement. Des informations plus détaillées sur l'évaluation peuvent être trouvées dans la section « Gestion de la chaîne d'approvisionnement » à la page [32](#).



4. LES 3 PILIERS

4.1. ENVIRONNEMENT

4.1.1. Émissions de gaz à effet de serre et qualité de l'air

Notre objectif est d'établir une gestion environnementale robuste dans toutes les opérations, garantissant une utilisation responsable des ressources et un contrôle des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Nous surveillons notre inventaire de GES depuis 2020, en conformité avec nos valeurs, les réglementations, et nos engagements continus en matière de divulgation. Bien que certaines de nos usines déclarent leurs émissions conformément au Protocole sur les GES, la plupart en sont exemptées car elles se situent en dessous du seuil d'émission réglementaire. Cette surveillance nous permet de suivre nos tendances en matière d'émissions, d'identifier les principales sources et de mettre en œuvre des indicateurs clés de performance ciblés pour maintenir nos émissions en dessous des limites réglementaires et de progresser vers la décarbonation. Pour soutenir ces tâches, nous avons commencé à utiliser un logiciel de gestion des GES plus tôt cette année pour suivre, collecter, calculer et analyser nos émissions de GES.

Nous nous attachons à optimiser nos processus de production pour les rendre plus propres et moins impactant pour l'environnement, et nous privilégions les sources d'énergie les plus propres disponibles pour alimenter nos installations, afin de réduire notre empreinte carbone opérationnelle.

Les opportunités de réduction des émissions de GES sont principalement identifiées par le biais d'audits internes et externes des usines. Cependant, en raison des faibles émissions dans la plupart des usines et de la stratégie en cours de création, les améliorations significatives sont actuellement limitées. Nos efforts les plus importants se concentrent sur l'usine de CarbonTech à Montréal ainsi que sur la construction de la nouvelle usine pour RMC-AT à Statesville. La principale voie de réduction des émissions de GES passerait par l'achat d'électricité à partir de sources renouvelables dans toutes nos installations, réduisant ainsi les émissions de Scope 2.

Pour commencer à réduire nos émissions, nous avons préalablement mis en œuvre plusieurs initiatives dans notre chaîne de valeur. Les pratiques de production à l'installation CarbonTech ont été optimisées pour faciliter les quarts de travail consécutifs, réduisant la consommation d'énergie liée aux procédures de démarrage et d'arrêt. Cette initiative est particulièrement utile pour les procédés qui nécessitent un préchauffage au gaz naturel.

Nos récents investissements dans les systèmes de mesure de la consommation d'énergie soutiendront davantage nos efforts de réduction des GES. De plus, les filtres à poussière et les systèmes de capture jouent également un rôle crucial pour garantir que l'air évacué de nos processus de production respecte les normes d'air sain.



Dans les années à venir, nous prévoyons de calculer différentes sources d'émissions de Scope 3, nous calculons déjà les émissions d'activités liées au carburant et à l'énergie, et nous voulons inclure les émissions liées aux voyages d'affaires et aux déplacements des employés. En intégrant les émissions de Scope 3, nous visons à engager davantage avec les fournisseurs et les parties prenantes pour réduire les émissions tout au long de notre chaîne de valeur.

Notre ambition à long terme est d'atteindre des objectifs de réduction de nos émissions, non pas en s'appuyant sur l'achat de crédit carbone, mais en se concentrant plutôt sur l'achat d'électricité provenant de sources renouvelables, et en réduisant directement les émissions grâce à des technologies innovantes, des stratégies d'approvisionnement durables, et des pratiques de production plus efficaces.

ÉMISSIONS DE GES	
Scope 1	
Émissions totales	2.557 T COe
Venant de combustion stationnaire	2.414 T COe
Venant de combustion mobile	144 T COe
Scope 2	
Émissions totales	1.101 T COe
Scope 3*	
Catégorie: activités liées au carburant et à l'énergie	758 T CO2
Émissions de GES totales	
Scope 1-2-3*	4.418 T CO2

* À ce stade, les données du Scope 3 sont réduites, car elles ont été calculées uniquement pour les activités liées au carburant et à l'énergie. Le nombre de catégories Scope 3 couvertes augmentera au fil du temps.

4.1.2. Efficacité énergétique

En 2025, nous avons utilisé un mix énergétique pour alimenter nos usines. Nos installations basées au Québec, comprenant CarbonTech, VoltaXplore, et RMC, bénéficient d'électricité à très faible émission en carbone car la source d'énergie provient de l'hydroélectricité, ce qui entraîne une réduction significative des émissions du Scope 2. En revanche, l'usine de RMC-AT repose principalement sur un mix énergétique qui génère plus d'émissions de GES.

Malgré les différences de source d'approvisionnement en énergie, nous nous engageons à améliorer l'efficacité énergétique sur tous les sites, et plusieurs initiatives ont déjà contribué à réduire la consommation d'énergie.

À CarbonTech, nous avons installé des équipements de démarrage progressif, des compresseurs à vitesse variable et un éclairage LED, tandis que CEBO a remplacé des machines obsolètes et énergivores. À Faroex, les modifications apportées à la tuyauterie collectant la poussière ont éliminé le besoin d'un collecteur de poussière complet, réduisant ainsi la consommation globale d'énergie. RMC quant à lui améliore son profil énergétique avec un mur solaire à son usine de Sainte-Clotilde 1 et attend l'approbation d'une subvention d'Hydro-Québec pour financer l'installation d'un nouveau compresseur économe en énergie. RMC-AT a installé un nouveau système de chauffage réduisant la consommation d'électricité de 123 GJ, et enfin Canuck exploite des banques de condensateurs pour réduire sa consommation d'électricité.

Bien que les installations que l'on loue présentent des limitations dans la mise en œuvre de solutions d'énergie renouvelable, nous continuons à explorer des opportunités d'amélioration. Par exemple, chez CarbonTech, une évaluation d'impact de processus bihebdomadaire surveille et signale toute déviation anormale dans la consommation d'énergie, assurant ainsi une gestion proactive de l'énergie.

Au-delà de la réduction de notre propre empreinte énergétique, les activités de NanoXplore contribuent au secteur des énergies renouvelables. Les propriétés uniques du graphène permettent le développement de solutions plus durables, nécessitant moins d'énergie lors de la production et de l'utilisation. De plus, les avancées de VoltaXplore dans la fabrication de cellules de batterie denses en énergie ont le potentiel d'améliorer l'efficacité énergétique dans plusieurs industries, renforçant ainsi notre rôle dans les efforts globaux de durabilité.

En regardant vers l'avenir, nous voulons trouver des moyens de réduire notre empreinte énergétique au travers d'initiatives comme la production d'énergie renouvelable pour nos sites dépendant des combustibles fossiles, d'achat de certificats d'énergie renouvelable (REC) et de la mise en œuvre de mesures d'économie circulaire pour réutiliser la chaleur générée lors des processus de fabrication.



CONSOMMATION D'ÉNERGIE	
Électricité	19.505.386 kWh
Intensité électrique	784 kWh / T produite
Consommation de chauffage	9.950.003 kWh
Type de carburant	
Fuel lourd	5.122 L
Gaz Naturel	808.171 m ³
Diesel	3.312 L
Propane	153 m ³



4.1.3. Règlement sur l'Environnement, et la Santé & Sécurité

La réglementation en matière d'Environnement, et de Santé & Sécurité (ESS) est une priorité fondamentale pour NanoXplore qui garantit la protection de nos employés et de l'environnement. Cela est d'autant plus important lorsqu'une culture de sécurité solide est un objectif important pour notre personnel et notre conseil d'administration.

Nous consacrons des ressources substantielles pour s'assurer que nos opérations respectent les lois et réglementations en vigueur grâce à une surveillance continue et à des audits réguliers, en passant également par la mise en œuvre de meilleures pratiques en matière de sécurité et de gestion environnementale. En maintenant une approche proactive, nous atténuons les risques tout en préservant la continuité opérationnelle, et favorisons une culture de responsabilité qui soutient la durabilité à long terme tout en renforçant notre réputation dans l'industrie.

Au Canada, nos opérations sont conformes au Code canadien du travail, à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et aux règlements provinciaux tels que la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, la Loi sur la santé et sécurité au travail de l'Ontario et la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail du Manitoba.

Nous respectons également la législation sur la santé et sécurité au travail pour assurer le bien-être et la protection des employés et, aux États-Unis, nos installations répondent aux réglementations de l'Agence pour la protection de l'environnement, de la loi nationale sur la politique environnementale, ainsi qu'aux normes de la sécurité et de la santé au travail. En Suisse, nous suivons la loi sur le travail et la loi sur l'assurance accident pour la santé & sécurité, ainsi que d'autres réglementations obligatoires sur les produits dangereux et la protection de l'environnement.

Chacune de nos installations met en œuvre des mesures adaptées pour assurer la conformité réglementaire, et pour construire et intégrer activement une forte culture de sécurité:

CarbonTech utilise un logiciel de suivis réglementaire, soutenu par un processus de gestion des aspects et impacts qui aide à prévenir les incidents environnementaux et facilite les réponses efficaces à ceux-ci.

RMC effectue des examens juridiques annuels et maintient une communication directe avec les autorités municipales pour rester informé des mises à jour réglementaires.

Faroex suit les bulletins hebdomadaires d'Environnement et Changement Climatique Canada et du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, effectue une surveillance trimestrielle des composés organiques volatils, contrôle la température et l'utilisation de l'eau sur base hebdomadaire et effectue des inspections de sécurité trimestrielles pour gérer les dangers potentiels.

RMC-AT maintient la conformité grâce à une matrice de conformité réglementaire, un calendrier ESS et des examens réguliers de leur liste d'aspect et d'impact.

CEBO en revanche, manque actuellement d'un processus de suivi robuste et ne repose que sur des vérifications inopinées par les autorités. À l'avenir, nous visons à établir des processus de conformité plus solides dans les sites qui n'ont pas encore de systèmes de surveillance dédiés, assurant une approche cohérente du respect de la réglementation dans toutes nos opérations.

Beaucoup de nos installations, en particulier celles certifiées ISO 14001, font l'objet d'audits externes annuels ou triennaux. En conséquence, tous nos sites ont atteint une conformité réglementaire complète au cours de l'exercice 2025. En regardant vers l'avenir, nous visons à affiner et renforcer nos systèmes de conformité pour les aligner avec les réglementations en évolution, renforçant ainsi notre engagement envers la responsabilité environnementale et la sécurité au travail.

4.1.4. Impacts écologiques

La résilience des écosystèmes et des entreprises est interconnectée, ce qui rend essentiel l'évaluation des impacts réels et potentiels de nos activités sur les écosystèmes naturels et la biodiversité. Bien que les installations de NanoXplore ne soient pas situées dans des zones à haut risque écologique, nos opérations peuvent potentiellement contribuer à des changements environnementaux mineurs qui pourraient affecter la résilience des écosystèmes locaux. Nous reconnaissons notre dépendance aux ressources naturelles et l'impact environnemental potentiel de nos opérations.

Nos installations ont identifié différents potentiels impacts écologiques, notamment la pollution, la contamination des sols et de l'eau, la pollution sonore et les émissions de GES. Ces impacts potentiels sont gérés par des processus structurés tels que des audits, des matrices d'impact, des programmes de formation et des systèmes de gestion des déchets conçus pour atténuer et prévenir les impacts environnementaux. Cependant, certains sites sont à différents stades d'évaluation environnementale, ce qui souligne la nécessité d'améliorer les systèmes de surveillance et de renforcer les mesures préventives dans tous les sites.

En tant qu'entreprise opérant dans les industries des matériaux et de la chimie, nous avons la responsabilité de minimiser les impacts anthropiques sur la biodiversité et de soutenir la résilience des écosystèmes. Les récentes re-certifications ISO 14001 de CarbonTech, RMC et RMC-AT démontrent notre engagement continu envers la conservation de l'environnement et la protection de la biodiversité.

4.1.5. Gestion des déchets



En lien avec le 12^{ème} objectif de développement durable sur la consommation et la production responsables, NanoXplore s'engage à adopter des pratiques de gestion durable des déchets qui minimisent la consommation de ressources et la génération de déchets. Ce point sera un élément clé de notre stratégie de développement durable, permettant ainsi d'améliorer l'efficacité opérationnelle, de réduire les coûts et de diminuer notre empreinte environnementale.

4.1.5.1. Survol de la gestion des déchets

Nos opérations génèrent à la fois des déchets dangereux et non dangereux, y compris les particules de poussière, les sous-produits chimiques et les matières résiduelles provenant de processus chimiques et d'activités de R&D. Une gestion globale des déchets inadéquate pose des risques importants pour l'environnement et la santé de nos employés, ainsi que des conséquences juridiques ou financières potentielles. Pour atténuer ces risques, chaque installation a mis en œuvre des protocoles de gestion des déchets qui mettent l'accent sur la manipulation, le stockage et le retrait sécuritaires des déchets tout en assurant la conformité avec les lois locales, nationales et internationales en matière d'environnement, et de santé & sécurité. Toutefois, ces pratiques ne sont pas encore standardisées dans tous les sites, et l'amélioration de la cohérence sera une priorité clé dans les mois à venir.

Nous recyclons et détournons une certaine quantité de nos déchets, mais en raison de l'amélioration continue des procédures, nous n'avons pas pu recueillir de données précises sur leurs modes de traitement. Nous reconnaissons notre responsabilité dans la gestion efficace des déchets dangereux et non dangereux en mettant en œuvre des protocoles et processus complets, y compris via des évaluations de risques, des stratégies de gestion des déchets et des programmes de formation des employés.

DÉCHETS GÉNÉRÉS	
Type de déchets	
Non-dangereux	984.781 Kg
Non-dangereux dirigé vers l'enfouissement	873.238 Kg
Non-dangereux dévié de l'enfouissement	111.543 Kg
Dangereux	58.482 Kg
Dangereux dirigé vers l'enfouissement	57.777 Kg
Dangereux dévié de l'enfouissement	705Kg

4.1.5.2. Initiatives de réduction des déchets

NanoXplore a mis en œuvre plusieurs initiatives pour améliorer sa gestion des déchets. Par exemple, le test d'échantillons a été introduit pour évaluer les mélanges de graphène qui échouent au test de qualité automatisé. Auparavant, les matériaux non conformes n'étaient pris en compte ni pour la réutilisation, ni pour le recyclage. Avec ce nouveau processus, les produits rejetés sont échantillonnés et analysés pour déterminer s'ils peuvent être réintroduits dans la production avant d'atteindre la phase de séchage. Une approche similaire est en cours de développement pour la phase d'extrusion de la ligne de production.

De plus, notre équipe de R&D explore des moyens de réutiliser les matériaux dans la pâte GrapheneBlack™ collectée dans la zone de traitement de l'eau et de réintégrer les particules de graphène capturées par les dépoussiéreurs dans les silos de stockage. Nous développons également des pratiques de réutilisation et de recyclage, telles que le re-broyage et la réutilisation des déchets venant de l'extrusion. Un projet de recyclage pour des déchets de production spécifiques a été lancé, et les matériaux recyclables (carton, papier, plastiques, etc.) sont collectés séparément dans des poubelles dédiées. Combinées à notre engagement à privilégier l'approvisionnement local en matières premières, ces initiatives visent à réduire davantage l'impact environnemental de notre consommation de matériaux. Nos différentes installations prennent également des mesures importantes pour améliorer leur propre gestion des déchets:

Canuck, dont l'activité principale se concentre sur le recyclage du plastique, a mis en place des mesures pour réduire davantage la production de déchets. En filtrant les intrants contaminants lors du processus de production de résine thermoplastique, ils peuvent extraire des polymères à partir de produits détournés et les réintroduire dans la chaîne de production, réduisant ainsi le gaspillage de matières premières. En d'autres termes, tous les déchets générés par les extrudeuses sont broyés et sont soit réutilisés dans le processus, soit vendus. Ils s'associent également à un programme de recyclage pour le papier et les bouteilles de leur bureau.

RMC gère ses déchets en interne, conformément à leur certification ISO 14001. Bien que la plupart de leurs déchets soient liés au volume de production, ils collaborent activement avec des organisations locales pour explorer de nouvelles opportunités de réduction et de recyclage des déchets.

Faroex fait enlever ses déchets non-dangereux toutes les deux semaines, et ses déchets dangereux annuellement. L'entreprise utilise du plastique recyclé dans ses processus de moulage, et les pièces moulées non conformes sont découpées et réutilisées, tandis que les pièces jetées sont récupérées pour créer des composants plus petits. Leur objectif est de limiter la production de ferraille à 0,75 %.

CEBO s'assure que les déchets chimiques sont traités par des entreprises extérieures spécialisées. L'usine utilise des matières premières rebroyées et régénérées pour réduire la consommation de nouvelles matières premières et utilise du ruban adhésif recyclé. Le suivi du matériel est effectué pendant les cycles de production, et le personnel est formé pour limiter les pertes en cas de déviations. CEBO prévoit d'augmenter l'utilisation de matériaux régénérés et d'introduire des canaux chauds dans les moules pour réduire les déchets de carotte. De plus, lorsque les déchets généraux peuvent être revendus ou réutilisés, l'entreprise s'assure que cela est fait.

RMC-AT stocke les déchets dangereux dans une installation sur site et recycle tous les déchets métalliques. En 2025, l'entreprise prévoyait d'introduire des initiatives pour réutiliser le carton et le papier dans les espaces de bureau tout en mettant en œuvre de nouveaux indicateurs clés de performance pour suivre les efforts de réduction des déchets.



4.1.5.3. Circularité et recyclage du plastique

La technologie GrapheneBlack™ de NanoXplore améliore la recyclabilité des matériaux, remettant en question l'idée selon laquelle la plupart des plastiques suivent un cycle de vie linéaire. Le GrapheneBlack™ améliore la transformabilité, la durabilité et les performances des plastiques recyclés, permettant aux matériaux d'être réutilisés au-delà d'un seul cycle et réduisant ainsi le gaspillage global. En promouvant cette technologie durable, nous encourageons nos clients à adopter des pratiques de consommation plus responsables.

Engagement pour un avenir durable :

Pour l'avenir, NanoXplore reste engagé à améliorer continuellement les pratiques de gestion des déchets. Au-delà de la conformité réglementaire, nous visons à étendre les initiatives de réutilisation et de recyclage des déchets, en veillant à ce que les matériaux soient réutilisés autant que possible. En réutilisant les déchets et en réduisant le volume des rejets, nous nous efforçons de minimiser notre empreinte environnementale et contribuons à un avenir plus propre, plus sûr et plus durable.



4.1.6. Gestion de l'eau

En lien avec le 6^{ème} objectif de développement durable sur l'eau propre et l'assainissement, NanoXplore s'engage à mettre en œuvre et maintenir des pratiques de gestion responsable de l'eau pour réduire la consommation de ressources naturelles et minimiser la production d'eaux usées.

Alors que 90 % des installations de NanoXplore se trouvent dans des zones à faible stress hydrique, comme identifié dans l'Atlas des risques liés à l'eau d'aqueduc du « World Resources Institute », l'installation RMC-AT à Newton, implanté en Caroline du Nord, fait face à un stress hydrique moyen à élevé.

Les défis de surveillance sur ce site ont retardé les efforts d'atténuation, mais nous développons des mesures concrètes pour réduire sa dépendance à l'eau dans les années à venir.

L'eau joue un rôle dans la production de cellules de batterie au lithium-ion, de composites plastiques et de poudre GrapheneBlack™, mais la plupart de nos installations utilisent uniquement l'eau dans des systèmes de refroidissement en boucle fermée pour les machines.

La majeure consommation d'eau a lieu chez CarbonTech, où les processus de fabrication ont été adaptés pour minimiser l'utilisation de l'eau. Dans cette usine, l'eau extraite est utilisée, stockée et recyclée grâce à un système de recyclage d'eau dédié. Notre attention se concentre sur les substances prioritaires identifiées dans le permis municipal, comprenant le plomb, le molybdène, le zinc, le nickel, le chrome, le cuivre, l'étain et le sélénium. Notre système en boucle partiellement fermée nous permet de recycler jusqu'à 75% de l'eau, assurant une décontamination, une filtration et un contrôle qualité constante avant sa réintroduction en production, suivant la norme de certification ISO 14001.

Chez Faroex et RMC, l'eau utilisée dans leur système en circuit fermé pour le refroidissement et retournée par celui-ci provient d'un puits. Faroex est assujetti à la licence de la Manitoba Water Stewardship.

PRÉLEVEMENT DE L'EAU	
Total d'eau prélevée	33.056 m ³
Total d'eau douce prélevée	9.260 m ³

4.1.7. Gestion de la sécurité chimique

Chez NanoXplore, la sécurité chimique est un aspect fondamental de nos opérations, guidant toutes les activités de fabrication. Compte tenu des risques inhérents associés à la manipulation de produits chimiques, nous priorisons les exigences réglementaires de conformité strictes afin de garantir que les matières dangereuses soient gérées en toute sécurité et accessibles uniquement par le personnel autorisé. Les fiches de données de sécurité sont facilement accessibles, les employés reçoivent une formation rigoureuse, et des systèmes de confinement des déversements sont en place dans toutes les installations. Chaque usine suit des procédures bien définies pour répondre aux fuites ou aux déversements, protégeant à la fois les employés et l'environnement conformément à leurs lois d'État / provinciales / fédérales.

Les déversements de produits chimiques représentent un risque important dans notre industrie. Des évaluations régulières des risques, des meilleures pratiques en matière de sécurité chimique et des mesures de fiabilité des processus nous aident à minimiser les dangers potentiels. En 2023, l'installation de CarbonTech a introduit une directive dédiée à la gestion des déversements accidentels et des fuites pour fournir des étapes claires et réalisables afin de minimiser l'impact des déversements chimiques sur l'environnement, la sécurité des employés et le bien-être de la communauté environnante. De plus, le système de filtration d'eau que nous utilisons pour notre gestion de l'eau afin de traiter les eaux usées et de prévenir la contamination chimique est un outil clé dans la gérance de la gestion des produits chimiques.

En plus de nos protocoles internes, NanoXplore se conforme à des exigences légales et réglementaires strictes dans plusieurs juridictions, y compris la conformité avec la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Toxic Substances Control Act (États-Unis) et REACH (Europe et Royaume-Uni).

Comme le graphène est une substance chimique nouvelle, naviguer dans des cadres législatifs complexes est essentiel pour maintenir des normes élevées en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement. Nos certifications ISO 9001 ainsi que les certifications ISO 14001 de CarbonTech, RMC et RMC-AT reflètent notre engagement continu envers la gestion de la qualité et la responsabilité environnementale.

Au-delà de la conformité réglementaire, la sécurité chimique incarne notre mission plus large d'équilibrer une production efficace avec une utilisation responsable des ressources. Nous nous efforçons d'atténuer les risques tout en veillant à ce que les écosystèmes et les communautés restent protégés.



4.2. MAIN D'ŒUVRE ET CULTURE

4.2.1. Bien-être des employés, Engagement, et Développement

Nos employés sont à la base de notre succès. Leur bien-être, leurs conditions de travail et leur sécurité sont au cœur de notre mission, et nous nous engageons à nous améliorer continuellement dans ces domaines. Nous nous efforçons de favoriser un lieu de travail diversifié, intègre et solidaire où chaque employé se sent valorisé, respecté et habilité.

Nous reconnaissons qu'une main-d'œuvre en bonne santé et engagée est essentielle pour atteindre nos objectifs. Pour soutenir cela, nous promouvons activement l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et offrons des arrangements de travail flexibles, y compris des opportunités à temps plein, à temps partiel et à distance. Nous cultivons une culture de travail où les employés ont un sentiment d'appartenance, et où nous encourageons la collaboration, l'innovation et la croissance de toutes les perspectives.



RÉPARTITION DÉMOGRAPHIQUE DES EMPLOYÉS

Nombre total de nouvelles embauches	60
% des nouvelles embauches - Femmes	20%
% des nouvelles embauches - Hommes	80%
% d'employés - Femmes	24%
% d'employés - Hommes	76%
Répartition par âge	
Employés - Moins de 30 ans	14%
Employés - 30 à 55 ans	64%
Employés - 55 ans et plus	22%

4.2.2. Satisfaction des employés, Équité, et Formation

La croissance et le développement des employés sont des éléments fondamentaux chez NanoXplore. En investissant dans la formation et le développement des compétences, nous renforçons notre main-d'œuvre, soutenons la rétention des talents et renforçons notre engagement envers l'apprentissage continu. Ces efforts dotent nos employés des compétences nécessaires pour prospérer dans une industrie en constante évolution.

FORMATIONS

Nombre d'employés formés	245
Nombre d'employés formés aux premiers secours	21
Moyenne des heures de formation - Femmes	27 h
Moyenne des heures de formation - Hommes	40 h
Moyenne des heures de formation - Stagiaires	469 h
Coût total des formations	760,962 CAD

Nous maintenons un environnement de travail ouvert et favorable qui écoute activement les employés et valorise leurs besoins et aspirations. La satisfaction des employés est surveillée par le biais d'enquêtes et d'évaluations complètes de performances. Tous les employés salariés, ainsi que les employés horaires ayant des responsabilités de gestion, reçoivent des évaluations de performance tous les six mois, assurant une rétroaction et un développement continus.

REVUE DE PERFORMANCE

% Hommes	72
% Femmes	28
Score de l'enquête de satisfaction	4.5/5

Les résultats du sondage démontrent un niveau élevé de satisfaction des employés. Nous visons à maintenir et améliorer ces résultats en améliorant continuellement les conditions de travail, les avantages et l'environnement de travail global.

En 2025, notre effectif a continué de croître dans divers départements et niveaux d'expérience. Les stages restent un élément clé de notre stratégie de talents, offrant aux jeunes professionnels une voie vers l'emploi à long terme tout en apportant de nouvelles perspectives à nos équipes. Chaque année, nous nous concentrons sur l'accueil de nouveaux talents tout en veillant à ce que nos employés existants restent engagés et soutenus.

Toutefois, le taux de roulement des employés de NanoXplore a atteint 27 %. Cela est principalement attribuable à l'embauche et aux départs importants dans notre plus grande installation, RMC, qui ont entraîné des augmentations temporaires de l'effectif en raison de postes saisonniers et d'étudiants, tandis que les démissions et l'achèvement de contrats ont contribué à la réduction de l'effectif.

Salariés couverts par une convention collective

Seul Faroex a des employés couverts par une convention collective. 65 % de la main-d'œuvre de l'usine est couverte, représentant environ 6 % du total des employés de NanoXplore, et leur CCT doit expirer le 16 décembre 2026 au Manitoba. Les conditions de travail et d'emploi des employés non syndiqués sont partiellement alignées avec certains avantages énoncés dans la convention collective, tandis que d'autres avantages diffèrent et sont déterminés par NanoXplore Inc.

4.2.3. Gestion de la Santé et Sécurité au Travail (SST)

Chez NanoXplore, la formation en santé et sécurité au travail fait partie intégrante de la formation d'intégration. Les employés reçoivent une formation spécifique à leur rôle, dont celle sur le verrouillage/étiquetage, la prévention du harcèlement en milieu de travail et le SIMDUT. La formation est dispensée à la fois en ligne et sur site, avec des sessions de remise à niveau fournies selon les besoins de chaque rôle. Bien que NanoXplore se conforme à toutes les réglementations applicables, elle ne dispose pas actuellement d'un système formel de gestion de la SST.

NanoXplore effectue des évaluations annuelles des risques pour la sécurité à l'aide d'une matrice qui évalue la gravité, la fréquence et la probabilité. Ces évaluations sont mises à jour chaque fois que des changements se produisent, tels que l'installation de nouveaux équipements, des incidents ou l'identification de nouveaux risques. Les employés sont tenus de signaler les conditions dangereuses et sont protégés contre les représailles conformément aux réglementations en vigueur aux États-Unis, au Canada et en Suisse.

Comme indiqué précédemment dans le rapport, la conformité en matière de santé et sécurité est à la base de notre gestion des incidents. Par conséquent, tous les incidents liés au travail et les quasi-accidents font l'objet d'une enquête approfondie. Ces enquêtes comprennent des entretiens avec les employés, des examens du site, une analyse des causes profondes et la mise en œuvre de mesures correctives. Les risques nouvellement identifiés sont intégrés aux évaluations des risques et mis à jour régulièrement pour éviter toute récurrence. Les dangers sont éliminés ou atténués chaque fois

que possible, soutenus par des contrôles techniques et administratifs, avec l'utilisation d'équipements de protection individuelle selon les besoins.

MALADIES ET BLESSURES	
Nombre de maladies liées au travail	10
Nombre de blessures liées au travail	20
Taux d'événements de blessure par rapport au temps total de la main-d'œuvre	5%



4.2.3.1. Pratiques communes en matière de santé et de sécurité au travail dans toutes les usines

Dans toutes les usines de NanoXplore, les pratiques en matière de santé et sécurité mettent l'accent sur la participation des employés, l'identification des dangers, les enquêtes sur les incidents et l'amélioration continue. Les employés sont encouragés à signaler leurs préoccupations en matière de sécurité par des voies établies sans crainte de représailles. Les comités joint sur la santé et sécurité, ou des structures équivalentes, soutiennent l'identification des dangers, les examens d'incidents et les recommandations de mesures correctives.

Les dangers sont identifiés au moyen d'inspections régulières, d'évaluations des risques et d'enquêtes sur les incidents et les quasi-incidents. Les changements opérationnels sont examinés selon les besoins, et les mesures correctives suivent la hiérarchie des contrôles, en priorisant l'élimination et la substitution, suivies de mesures techniques et administratives.

Les audits, les inspections et les formations continues aident à maintenir la conformité et l'efficacité dans toutes les usines. Les employés reçoivent une formation obligatoire, des instructions spécifiques aux tâches, et des sessions de mise à jour par le biais de plateformes numériques, de discussions sur la boîte à outils, de campagnes de sécurité, de tableaux d'affichage et de réunions.

NanoXplore continue de renforcer ses pratiques en matière de santé et sécurité pour réduire les risques et protéger ses employés. Bien que chaque usine gère ses propres activités de santé et sécurité, tous les sites fonctionnent selon des principes communs et des normes cohérentes.

4.2.3.2. Pratiques spécifiques aux usines

Canuck utilise un système de lecture de codes-barres pour permettre aux employés de signaler directement à la direction les problèmes liés à la santé et sécurité, et des réunions jointes des comités sur la santé et sécurité ont lieu tous les deux mois. L'usine met l'accent sur les mises à niveau de l'équipement et des procédures de travail claires soutenues par les formations.

CarbonTech se concentre sur la représentation des travailleurs. Les employés participent aux inspections, aux évaluations des risques et aux enquêtes sur les incidents. Le comité de santé et sécurité se réunit chaque mois et représente tous les groupes de travailleurs. Les renseignements sur la sécurité sont partagés au moyen d'écrans numériques, de panneaux d'affichage et de campagnes. Le programme « Arrêt 360 » permet aux travailleurs d'identifier et d'évaluer de manière proactive les risques potentiels associés aux machines sur lesquelles ils vont débiter la maintenance. En effectuant une inspection complète à 360 degrés, les employés peuvent mieux identifier les dangers, s'assurer que les mesures de sécurité appropriées sont en place, et ainsi réduire la probabilité d'incidents pendant les activités de maintenance.

CEBO travaille avec des organisations externes de sécurité, y compris la SUVA (Caisse nationale suisse d'assurance accident) et le GIM (Médecine interne générale), pour les formations et les audits. Les informations sur la sécurité sont partagées chaque mois, et la formation d'intégration a lieu au premier jour de travail. Les risques sont évalués à l'aide d'une matrice des risques.

Faroex gère un programme de sécurité structuré aligné avec la législation du Manitoba et les pratiques de NanoXplore. Un comité joint de la direction et du syndicat se réunit trimestriellement et effectue des inspections et vérifications. Tous les incidents enregistrables sont examinés en utilisant une analyse 1X1, avec des actions correctives partagées en interne. Les dangers sont documentés dans les procédures opérationnelles standard.

RMC-AT ne dispose pas d'un système de gestion officiel de la SST, mais il s'appuie sur des réunions régulières, des discussions sur les outils et une communication directe. L'évaluation des risques est faite à chaque année, et un comité joint de santé et sécurité se réunit chaque mois et effectue une analyse 1X1 des incidents. Les employés reçoivent une formation obligatoire sur la gestion de la santé et sécurité et une formation spécifique aux pratiques de l'usine.

RMC offre une formation approfondie couvrant les principaux dangers en milieu de travail, y compris les machines, les produits chimiques, les espaces confinés et les interventions d'urgence. La communication sur la sécurité inclut des affichages numériques et des boîtes à suggestions. Les comités de sécurité se réunissent chaque mois et suivent des responsabilités définies. Les réponses à un incident incluent une enquête, des actions correctives, et des audits de suivi.

4.2.4. Prendre soins de nos employés

Chez NanoXplore, nous privilégions le bien-être des employés en offrant des avantages qui soutiennent la santé, la sécurité financière et la qualité de vie globale. Les employés ont accès à une couverture d'assurance collective qui peut inclure une assurance vie, décès et mutilation accidentels, une invalidité de courte ou de longue durée, ainsi qu'une couverture pour les soins de santé et dentaires. Dans certaines régions, un soutien supplémentaire est disponible par le biais de la télémédecine et d'un programme d'aide aux employés et à leur famille, offrant des services médicaux et de santé mentale confidentiels.

Les employés de certaines usines peuvent également participer à des programmes d'épargne-retraite, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), avec des contributions de l'employeur pour soutenir la planification financière à long terme, ainsi que d'autres régimes de retraite dans nos usines aux États-Unis et en Suisse. Les services de santé sont fournis par des prestataires de soins locaux, avec la télémédecine permettant des consultations à distance lorsqu'elles sont disponibles.

Au-delà des avantages, NanoXplore promeut l'engagement des employés à travers des initiatives telles qu'un programme de recommandation d'employés. Ce programme offre des incitations financières pour les recommandations réussies, avec des récompenses payées sur une période de six mois en fonction du mandat du nouvel employé, soutenant à la fois la collaboration et la croissance de l'effectif.

Dans la plupart des usines, un ensemble de base d'avantages est offert, bien que l'admissibilité et la couverture varient. Ceux-ci incluent généralement une couverture d'assurance, des régimes de soins de santé et de soins dentaires, ainsi que des congés parentaux, certains endroits offrant également l'accès à un programme d'aide aux employés.

Les différences d'avantages entre nos installations sont motivées par les réglementations locales, le statut d'emploi et l'éligibilité basée sur les rôles. Certains avantages sont limités aux employés à temps plein ou à des catégories d'emploi spécifiques, tandis que d'autres, tels que la télémédecine, les régimes de retraite, la couverture pour les soins de la vue, les congés payés, le remboursement des frais de scolarité ou les indemnités d'accident du travail, ne sont offerts qu'à certains endroits.

Grâce à cette approche flexible, NanoXplore vise à fournir des avantages utiles et adaptés à la région tout en soutenant une main-d'œuvre diversifiée et en favorisant un environnement de travail sain.

CONGÉS PARENTAUX

Employés ayant droit au congé parental	337
Employés ayant pris un congé parental	15



4.3. RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4.3.1. Éthique d'affaire

Chez NanoXplore, nous reconnaissons l'importance d'intégrer des pratiques éthiques et durables tout au long de notre chaîne de valeur. Intégrer une conduite responsable des affaires dans notre culture d'entreprise est essentiel pour établir de solides relations avec les parties prenantes grâce à la transparence, l'intégrité, et la responsabilité.

Notre engagement envers l'éthique d'affaire est formalisé par notre Code d'éthique et nos diverses politiques d'entreprise (ces politiques peuvent être trouvées sur notre site web: www.nanoxplore.ca).

Le Code d'éthique couvre un large éventail de sujets, notamment les pratiques non-discriminatoires d'embauche et d'emploi, les conflits d'intérêts, le commerce équitable, la prévention des fraudes, la confidentialité des données et la transparence financière. Pour renforcer ces différents principes, NanoXplore a mis en œuvre plusieurs politiques clés dont : Violence & Harcèlement au Travail, Lanceur d'Alerte, Anti-Corruption, Diversité, Équité & Inclusion, et Gestion Sécuritaire des Renseignements Personnels.

La supervision de la conduite éthique et de la conformité est assurée par le comité d'audit, un sous-ensemble du conseil d'administration, qui surveille le respect des exigences légales et réglementaires, en particulier dans la gestion financière et l'établissement de rapports. Des audits internes réguliers sont menés pour maintenir la conformité aux normes ISO 9001 et ISO 14001.

4.3.1.1. Lanceurs d'Alerte, Gestion des risques, et Formation

Parmi nos initiatives, la Politique de Lanceur d'Alerte joue un rôle crucial pour garantir des pratiques commerciales éthiques car elle veille à ce que toutes les parties prenantes puissent signaler en sécurité toute violation de l'éthique, y compris les fautes professionnelles, et la fraude et/ou la corruption sans crainte de représailles. Les personnes peuvent communiquer avec le président du comité d'audit de façon confidentielle et/ou anonyme par courriel, par écrit ou par tout autre moyen raisonnable.

Malgré une stratégie d'acquisition active, NanoXplore adhère strictement à sa Politique Anti-Corruption pour prévenir et atténuer les risques de comportement contraire à l'éthique dans les fusions et les acquisitions. En plus de l'application des politiques, les employés reçoivent une formation sur l'éthique régulière pour sensibiliser aux pratiques commerciales responsables, et des évaluations continues des risques sont effectuées pour identifier et prévenir de manière proactive les violations éthiques potentielles.

4.3.1.2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement durable

L'intégrité est une valeur fondamentale chez NanoXplore et s'étend à toutes nos parties prenantes externes. En conséquence, tous les vendeurs, contracteurs et partenaires fournissant des biens, des services ou du soutien à NanoXplore sont tenus de se conformer à notre Code d'éthique. Cette exigence s'applique à toutes nos activités commerciales, y compris l'approvisionnement, la fabrication, la distribution et la livraison, garantissant une approche éthique cohérente tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.



Le Code établit des attentes claires concernant la santé et sécurité, la conduite éthique, les pratiques de travail équitables, la responsabilité environnementale, la conformité légale, et l'intégrité commerciale générale. La conformité au présent Code est obligatoire et NanoXplore se réserve le droit d'évaluer et de faire respecter ces normes par des audits, des évaluations et des actions correctives si nécessaire.

Les fournisseurs sont censés appliquer ces exigences sur leur propre chaîne d'approvisionnement, y compris leurs propres fournisseurs, contracteurs et sous-traitants. Cette obligation est particulièrement importante pour les entités directement impliquées dans la fabrication de produits ou la prestation de services à toute entité NanoXplore. Les exigences s'appliquent à tout le personnel associé, quel que soit son rôle ou son statut d'emploi.

Le Code d'éthique est structuré autour de 11 domaines clés : Santé & Sécurité, Normes de qualité, Conduite éthique, Conformité aux lois & règlements, Responsabilité environnementale, Responsabilité sociale, Transparence & Communication, Amélioration continue, Collaboration et Partenariat, Approvisionnement sans conflit, et Confidentialité & Propriété intellectuelle.

En intégrant ces domaines dans nos pratiques de gouvernance et de chaîne d'approvisionnement, NanoXplore atténue activement les risques associés à une gestion irresponsable et renforce l'intégrité et la stabilité à long terme de ses opérations.

4.3.2. Recherche et Développement



En alignement avec le 9^{ème} objectif de développement durable des Nations Unies sur « l'industrie, l'innovation et l'infrastructure », nous privilégions l'innovation pour développer des solutions avancées et plus durables. En tant qu'acteur de premier plan dans l'industrie du graphène, l'innovation et les opportunités de marché ne sont pas seulement au cœur de notre stratégie, mais aussi au cœur de notre mission et de nos valeurs. NanoXplore continue de faire des investissements importants en R&D pour générer une valeur durable grâce à l'avancement des produits connexes au GrapheneBlack™.

Au cours de la dernière année seulement, NanoXplore a investi plus de 5,1 millions CAD dans les dépenses, en particulier dans le développement de produits composites et d'équipement de batteries. Cela représente une légère augmentation par rapport aux 4,8 millions de CAD au cours de l'exercice 2024, soulignant l'engagement croissant de l'entreprise en matière de recherche et développement.

Nos principaux programmes de R&D en 2025 se sont concentrés sur le raffinement des processus de fabrication de graphène sec et son utilisation dans des applications, ainsi que sur l'amélioration du développement des matériaux de batterie et des cellules de batterie pour des applications à haute performance.

Les collaborations avec des collaborateurs externes, ainsi qu'avec de jeunes professionnels d'universités et de centres de recherche canadiens, ont joué un rôle déterminant dans la promotion d'un écosystème d'innovation solide. Ces partenariats ont été complémentaires dans le développement de produits et de procédés de pointe.

En termes de propriété intellectuelle, NanoXplore compte 99 brevets et demandes de brevet qui protègent nos technologies et processus avancés liés au graphène, aux matériaux d'anode, ainsi qu'à la conception et à la fabrication des cellules de batterie. Notre portefeuille comprend 29 grandes familles de brevets, chacune avec des délais d'expiration distincts s'étalant de 2035 à 2041), et couvrant des juridictions suivantes : l'Australie, le Canada, la Chine, l'Europe, le Japon, la Corée, le Mexique, Taïwan et les États-Unis. Cependant, certaines de nos technologies restent non brevetées et malgré nos efforts en recherche et développement, nous ne pouvons pas toujours être en mesure d'empêcher des tiers d'utiliser sans autorisation nos innovations, ce qui pourrait avoir un impact sur notre avantage concurrentiel.

En intégrant la durabilité dans notre processus d'innovation, nous cherchons à optimiser l'utilisation des ressources, réduire les émissions de gaz à effet de serre, et prolonger le cycle de vie des produits. Nos investissements actuels en R&D privilégient l'efficacité des processus et la réduction de notre empreinte environnementale, et nous continuerons à stimuler l'innovation grâce à une mentalité d'amélioration continue pour minimiser davantage nos impacts environnementaux.

NanoXplore et ses filiales dépendent de matières premières clés, notamment le graphite en flocons naturels, les polymères, le lithium, le cuivre, l'aluminium, l'eau, les sels, la fibre de verre et autres matériaux actifs. Le processus de production du GrapheneBlack™ repose également sur des produits chimiques cruciaux pour contrôler le niveau du pH des solutions et la sédimentation des déchets solides. Cependant, il est important de souligner que la production de GrapheneBlack™ vise à offrir une alternative se voulant plus durable au CarbonBlack, qui provient des hydrocarbures.

L'identification d'alternatives aux matières premières sur lesquelles nous comptons est actuellement parmi nos priorités, nous apprécions donc grandement le rôle de l'innovation pour assurer la résilience de notre chaîne de valeur. En 2025, nos investissements R&D sur les matériaux avancés, plastiques et produits composites, ainsi que le développement des cellules de batterie, nous ont permis de simplifier les processus de production, et de réduire notre consommation de matériaux clés.

Avec l'objectif de limiter la consommation de matières premières, NanoXplore aspirera à promouvoir les ventes de produits en graphène moins transformés. Cela inclut de privilégier la poudre GrapheneBlack™ par rapport aux granulés GrapheneBlack™ Masterbatch, réduisant ainsi l'utilisation de résines thermoplastiques dans notre processus de production, et l'utilisation de résine recyclée dans nos produits.

Nous reconnaissons l'influence du changement climatique sur la pénurie croissante des ressources. En tant que tel, nous considérons la mise en œuvre d'initiatives de circularité non seulement comme une opportunité de réduire notre impact écologique et de renforcer l'innovation, mais aussi comme une mesure cruciale pour atténuer les risques financiers associés à l'augmentation des coûts des matières premières. Un excellent exemple de notre engagement envers une stratégie d'affaires « cradle-to-cradle » est Canuck Compounds Inc., une société acquise en 2021. Basé à Cambridge, en Ontario, Canuck est un leader dans le recyclage du plastique, avec une capacité de production annuelle de plus de 18 millions de kilos. L'utilisation des granulés en résine de Canuck permet à

NanoXplore de produire la plupart de ses granulés Masterbatch GrapheneBlack™ à partir de plastique recyclé, ce qui fait progresser grandement nos objectifs en matière de durabilité.

4.3.3. Cybersécurité

La fiabilité et l'intégrité du système informatique de NanoXplore sont essentielles pour maintenir la résilience opérationnelle et, à mesure que les menaces de cybersécurité continuent d'évoluer, nous reconnaissons la nécessité d'améliorer nos mesures de sécurité pour protéger nos informations numériques et prévenir les perturbations dans la production ou la chaîne d'approvisionnement. Pour ce faire, NanoXplore a mis en place une Politique de Cybersécurité qui s'applique à tous les employés, dirigeants, administrateurs, et filiales. Cette Politique, ainsi que notre Politique sur les téléphones portables, établissent des directives claires pour maintenir l'intégrité des données et protéger les technologies de l'entreprise.



Les risques liés à la cybersécurité sont déterminés au moyen d'évaluations des risques organisationnels effectuées par notre service de TI, à la demande du comité d'audit. Selon notre analyse, une violation de nos systèmes informatiques pourrait avoir un impact significatif sur les opérations de fabrication, entraînant des retards de production et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les incidents de cybersécurité peuvent également entraîner la perte, la corruption ou l'utilisation abusive de données sensibles, y compris la propriété intellectuelle et les informations confidentielles appartenant à la société, ses clients ou fournisseurs.

De plus, ces violations pourraient entraîner des pertes financières en raison du vol de fonds, des coûts de réparation, des litiges, des amendes réglementaires ou de l'augmentation des primes d'assurance au fil du temps.

En évaluant les menaces à la cybersécurité dans nos évaluations des risques, nous avons pu identifier leurs impacts financiers et opérationnels potentiels. Cela a été une étape cruciale dans le développement d'un programme de gestion de la cybersécurité qui se concentre sur l'adaptation préventive ou les mesures d'atténuation. Un test annuel est effectué dans toutes les entités pour évaluer les améliorations internes et externes nécessaires, et nous prévoyons de réaliser un audit

externe basé sur la certification TISAX l'année prochaine. En plus de notre politique de cybersécurité, nous mettons l'accent sur la sensibilisation par une communication régulière et une formation obligatoire à la cybersécurité, en veillant à ce que les employés adoptent les meilleures pratiques. Notre système informatique prend également en charge les arrangements de travail à distance sécurisés, en maintenant des normes de sécurité élevées en cas d'événements imprévus tels que des pandémies.

Le comité d'audit, le conseil d'administration, et le département informatique sont responsables de la supervision de l'application de notre programme de cybersécurité. Bien que NanoXplore ait mis en place des mesures préventives claires et continue de renforcer les contrôles de sécurité, aucun système ne peut être entièrement immunisé contre les cybermenaces. À l'avenir, bien que l'intelligence artificielle ne soit pas utilisée pour nos procédures de recherche et développement, nous prévoyons d'identifier des politiques et directives claires pour mieux surveiller son utilisation et limiter les risques associés à la divulgation de données confidentielles.

4.3.4. Conseil d'administration

4.3.4.1. Composition

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'administration (CA) était composé de neuf membres, dont six étaient indépendants. Soroush Nazarpour n'était pas considéré comme indépendant en raison de son rôle de président et chef de la direction de la société. Rob Wildeboer, vice-président du conseil d'administration, n'est pas non plus indépendant puisqu'il a une relation importante avec la société en tant que président exécutif de Martinrea International Inc., une entité qui détient 38.466.360 actions ordinaires de la société (23 %). Enfin, Benoît Gascon était également considéré comme non indépendant en raison de son implication dans l'initiative de VoltaXplore. Les administrateurs indépendants tiennent des séances à huis clos lors de chaque réunion du conseil, à l'exclusion des administrateurs non indépendants et des membres de la direction.



Joseph G. Peter, MBA

Président du Conseil
d'Administration de
NanoXplore Inc.



**Rob Wildeboer, MBA,
LLM**

Président actuel et
cofondateur de
Martinrea International
Inc.



**Arinder Mahal, B.Eng.
MBA**

Fondateur et amp; PDG,
Antera Inc.



**Catherine Loubier,
M.A.**

Conseillère senior
auprès du monde
corporatif



Jesse C. H. Stanley

Présidente des
opérations pour
Americas for Wood,
PLC



Hélène V. Gagnon

Cheffe de la direction
du Capital humain et du
Développement
durable.

Ces sessions favorisent des discussions ouvertes et franches entre les administrateurs indépendants. Les membres du conseil d'administration apportent leur expertise sur les marchés et industries clés pertinentes pour NanoXplore. Leurs compétences spécialisées couvrent la connaissance de l'industrie, le leadership stratégique et la gestion, la finance, la comptabilité, les ressources humaines, les relations gouvernementales, la recherche et développement, la technologie de l'information, la durabilité, la gestion des risques, les marchés internationaux, les marchés de capitaux et les fusions et acquisitions, et la fabrication.

Au moment de la publication du présent rapport, plusieurs changements importants ont eu lieu. NanoXplore Inc. (« NanoXplore » ou « la Société ») (TSX : GRA et OTCQX : NNXP) a annoncé que Soroush Nazarpour, président, chef de la direction et administrateur, avait quitté NanoXplore à titre de chef de la direction lors de l'assemblée générale annuelle de la Société en décembre 2025. M. Nazarpour fut réélu à l'assemblée générale annuelle afin de demeurer membre du conseil d'administration, mais a décidé de se retirer du CA en février 2026. Cameron Haris et Benoît Gascon ne se sont pas présentés pour réélection car le conseil d'administration a été réduit à 7 membres.

4.3.4.2. Comités

Le conseil d'administration compte trois comités chargés de superviser différents aspects de la gouvernance d'entreprise de NanoXplore, chacun étant composé entièrement d'administrateurs indépendants. Les membres des comités sont nommés par le conseil d'administration après un examen minutieux des exigences relatives à la composition de chaque comité. Le Comité d'audit, le Comité de gouvernance et des nominations et le Comité des ressources humaines et de la rémunération fonctionnent selon des chartes détaillées qui définissent leurs rôles, responsabilités et procédures de gouvernance. Ces chartes sont supervisées par l'avocat général et le secrétaire général, avec la participation d'experts en la matière au sein de l'équipe de direction de NanoXplore.

4.3.4.3. Profil du conseil d'administration:

Indicateurs du Conseil d'administration	
% de femmes dans le CA	33%
Membres du conseil d'administration issus de minorités visibles	22%
Part des administrateurs indépendants	66%
Âge moyen du CA	55 ans
Ancienneté moyenne du CA	5 ans

* Au jour de la publication, le ratio hommes-femmes atteint 50% car le Conseil est désormais composé de 6 membres.

4.3.4.4. Sélection et termes

Toute nouvelle personne nommée au CA doit avoir : une solide expérience en gestion générale des affaires, une expertise spécialisée dans des domaines d'importance stratégique pour la société, être capable de consacrer le temps nécessaire et être prête à occuper un poste d'administrateur.

Le Comité de gouvernance et de nomination (CGN) est responsable de l'identification et de la recommandation de candidats qualifiés en fonction de l'évolution des besoins du conseil et des compétences spécifiques des candidats potentiels. Toutes les nominations présentées font l'objet d'un examen approfondi et doivent être approuvées par le conseil d'administration.

Les responsabilités, pouvoirs, et activités du CGN sont décrits dans sa charte, disponible en ligne sur le site Web de la Société à l'adresse www.nanoxplore.ca.

Le conseil valorise la diversité pour accéder au plus large bassin de candidats qualifiés et favoriser des perspectives, expériences et idées diverses qui améliorent la prise de décision et stimulent l'innovation. Dans le cadre du processus de sélection, le CGN tient compte de facteurs tels que le genre, la représentation autochtone, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles, ainsi que d'autres critères de diversité. À l'appui de la Politique sur la diversité et l'inclusion, lorsqu'il recommande des candidats au conseil d'administration, le CGN élabore et recommande des stratégies pour identifier et attirer des candidats issus de la diversité. Bien que le Conseil soit

déterminé à favoriser la diversité, il n'a pas fixé d'objectifs précis en la matière pour les nominations aux postes d'administrateurs. Au lieu de cela, il privilégie une approche équilibrée qui garantit la diversité tout en conservant les compétences et l'expérience nécessaires pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités en matière de gouvernance.

4.3.4.5. Actions

Le CA est responsable de l'approbation des plans stratégiques à long terme et des plans d'exploitation annuels ainsi que des budgets recommandés par la direction. L'examen et l'approbation du Conseil sont également requis pour les contrats importants et les transactions commerciales, ainsi que pour toutes les opérations de financement par emprunt et par capitaux propres. Le Conseil délègue à la direction la responsabilité d'atteindre les objectifs définis par NanoXplore, de mettre en œuvre les plans stratégiques et opérationnels approuvés, de poursuivre les activités de l'entreprise dans le cours normal des affaires, de gérer les flux de trésorerie, d'évaluer les nouvelles opportunités commerciales, recruter du personnel et se conformer aux exigences réglementaires applicables. Le CA demande également à la direction de fournir des recommandations concernant les objectifs généraux, les plans stratégiques à long terme et les plans opérationnels annuels. Une copie du mandat écrit du Conseil d'administration est disponible en ligne sur le site web de la Société à www.nanoxplore.ca.

Le Conseil d'administration de NanoXplore considère qu'une bonne gouvernance d'entreprise est importante pour l'efficacité des opérations de NanoXplore et pour s'assurer que NanoXplore est géré de manière à améliorer la valeur perçue par les actionnaires. Le CA est chargé de s'assurer que NanoXplore traite toutes les questions pertinentes en matière de gouvernance d'entreprise conformément aux lignes directrices énoncées dans « L'Énoncé de politique 58-201 »; Lignes directrices sur la gouvernance d'entreprise des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Chacun des présidents des comités est responsable de superviser la gestion, le développement et le rendement efficace de son comité respectif. Le président guide le comité dans l'exécution de son mandat et prend les mesures nécessaires pour s'assurer que les responsabilités soient assumées.

Le Conseil a établi une description de poste pour le chef de la direction, qui est principalement responsable de la gestion globale des activités et des affaires de la Société. Cela comprend l'établissement de priorités stratégiques et opérationnelles et la prestation d'un leadership pour assurer une gestion globale efficace de la Société.

4.3.4.6. Responsabilité et Gouvernance d'entreprise

Bien que nos opérations s'étendent en Amérique du Nord et en Suisse, nous restons concentrés sur la satisfaction des attentes des parties prenantes et le maintien de la conformité réglementaire. Pour ce faire, nous intégrons de plus en plus la durabilité dans nos décisions de gouvernance. Comme le souligne ce rapport, NanoXplore a mis en œuvre ses premières initiatives de durabilité pour atténuer les effets néfastes de ses impacts matériels potentiels. Pour renforcer notre approche en matière de responsabilité sociétale d'entreprise, nous avons eu le plaisir d'accueillir Hélène V. Gagnon au Conseil d'administration en juillet 2024. Avec une vaste expérience en gestion de la durabilité, elle jouera un rôle crucial dans l'orientation des efforts de NanoXplore en matière de durabilité. De plus, nous mettrons à profit l'expertise de Catherine Loubier, membre du CA, dont l'expérience dans les initiatives de durabilité, le changement climatique et la décarbonisation, l'engagement dans le bien-être, la représentation des travailleurs, ainsi que la responsabilité sociétale des entreprises soutiendra davantage nos objectifs de durabilité.

4.3.5. Gestion des risques liés à l'intégrité opérationnelle

La gestion des risques d'entreprise est essentielle pour identifier et gérer les principaux risques qui pourraient affecter les opérations, la réputation ou la santé financière de l'entreprise. Chez NanoXplore, nous menons une évaluation du risque systémique (voir [Notice Annuelle 2025](#)) et une évaluation des risques opérationnels chaque année. Ces processus nous permettent d'identifier et de gérer de manière proactive les risques dans nos installations et nos opérations commerciales, ce qui aide à atténuer tout effet négatif sur notre performance. En réalisant ces évaluations annuelles, nous pouvons suivre l'évolution des risques systémiques, renforçant ainsi la résilience de notre entreprise à long terme.

Nous prenons en compte plusieurs catégories de risques lors de cette évaluation, notamment les risques réglementaires, opérationnels, technologiques, économiques, financiers, et liés à la durabilité et à la réputation. Pour les risques liés à la réglementation et à la durabilité, nous nous concentrons sur des problèmes tels que le non-respect des réglementations strictes, la santé et sécurité au travail, ou encore la mauvaise gestion des déchets. Pour les risques restants, nous abordons des préoccupations telles que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les fluctuations des taux d'intérêt, les développements technologiques concurrentiels et la rareté des matières premières. Cette approche proactive de gestion des risques permet à NanoXplore de planifier les mesures d'adaptation et d'atténuation, en minimisant l'impact des potentiels risques sur ses opérations.

Notre évaluation des risques et opportunités de durabilité nous permet d'identifier, d'évaluer et de répondre aux risques réels ou potentiels associés à nos opérations tout en reconnaissant les opportunités de croissance et d'innovation. Notre approche suit cinq étapes clés : la collecte de données, l'identification, l'évaluation, la réponse et le suivi, et l'examen des causes et des conséquences liées aux risques identifiés. Pour ce faire, nous évaluons le contexte initial, identifions toutes les parties prenantes concernées et analysons les implications de nos activités. Nous évaluons ensuite les impacts potentiels en termes de probabilité d'occurrence, d'horizon temporel et d'impacts sur la durabilité. Cette analyse nous permet de classer les risques en fonction de leur gravité. Les étapes finales de notre méthodologie sont la mise en œuvre du plan et le suivi de son efficacité.

Ils sont divisés en quatre catégories : Environnement, Main-d'œuvre & Communauté, Responsabilité & Gouvernance d'entreprise, et Finances. Les principaux risques identifiés pour cet exercice financier incluent le non-respect des réglementations environnementales, la mauvaise gestion des déchets, une faible implication des parties prenantes, et les nouvelles réglementations nationales / internationales. Les opportunités de durabilité sont diverses, nous avons évalué plusieurs sujets qui sont notés comme significatifs tels que : la réduction des émissions de GES, la meilleure recyclabilité dans nos processus, l'obtention de certifications environnementales, l'engagement des parties prenantes, l'intégration de la durabilité, la différenciation des produits, ou encore l'attraction d'investissements durables.

NanoXplore vise à améliorer continuellement ses pratiques de gestion des risques, en particulier concernant les sujets de durabilité. Nos objectifs incluent le renforcement de des indicateurs clés de performance, permettant une approche plus axée sur les données pour l'identification des risques et la sélection des stratégies d'atténuation.

4.3.6. Gestion de la chaîne d'approvisionnement

À la fin de l'année fiscale, NanoXplore comptait plus de 250 fournisseurs directs. Notre chaîne d'approvisionnement s'étend de l'Amérique du Nord à l'Asie, en passant par l'Europe, avec un fort accent sur la réduction des distances de transport lorsque cela est possible. Ainsi, nous essayons de privilégier la collaboration avec les fournisseurs locaux pour favoriser l'autonomisation de la communauté et la croissance économique, dans la mesure du possible. Un exemple de cet engagement est notre effort pour nous approvisionner principalement en résine auprès de fournisseurs nord-américains. L'emplacement de nos filiales joue un rôle dans notre capacité à nous approvisionner localement. La plupart des fournisseurs de RMC sont basés en Amérique du Nord, avec seulement un petit pourcentage situé à l'étranger. De plus, la majorité des ressources nécessaires pour les produits de RMC, telles que les résines, les minéraux et les produits chimiques pour la production de composites, proviennent des États-Unis et du Canada. Cette concentration géographique aide à atténuer les risques de la chaîne d'approvisionnement, tels que l'esclavage moderne, bien qu'elle ne les élimine pas entièrement. Pour les services, RMC s'approvisionne localement, sauf lorsqu'une expertise spécialisée est requise à l'étranger.

NanoXplore s'engage à des pratiques commerciales éthiques et responsables, et à ce que tous nos fournisseurs tiers adhèrent à notre Code d'éthique et de conduite, garantissant ainsi la transparence et l'intégrité dans toute notre chaîne d'approvisionnement. Développer un écosystème de fournisseurs fonctionnel et éthique est essentiel pour maintenir des opérations continues, de l'approvisionnement en matières premières à la livraison des produits finaux.



Notre processus de sélection des fournisseurs évalue les partenaires potentiels en fonction de leurs valeurs et de leurs pratiques, aidant à atténuer les risques dans notre chaîne d'approvisionnement. Une démonstration claire de cet engagement est notre effort pour nous approvisionner en minéraux dans des régions sans conflit.

DÉPENSES SUR DES FOURNISSEURS LOCAUX (RÉGIONAUX)	
CarbonTech	48%
VoltaXplore	48%
RMC	40%
RMC AT	15%
Faroex	9%
CEBO	66%
Canuck	24%

Bien que la plupart des matières premières nécessaires pour produire GrapheneBlack™ soient relativement accessibles, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement restent un potentiel risque. Notre matière première principale, le graphite, provient majoritairement d'un fournisseur canadien. Malgré la demande croissante de graphite sur le marché des véhicules électriques, nous ne prévoyons pas de contraintes majeures d'approvisionnement. L'industrie des batteries lithium-ion dépend principalement du graphite sphérique, tandis que NanoXplore utilise du graphite naturel en petites paillettes, qui est plus abondant. Cependant, dépendre d'un seul fournisseur pour notre matière première primaire nous expose à un risque de dépendance. Bien que la disponibilité du graphite en soi n'est pas une préoccupation compte tenu de la taille de leur réserve, le risque réside dans une incapacité potentielle du fournisseur à nous livrer. Pour atténuer ce risque, nous testons actuellement du graphite provenant de fournisseurs alternatifs en Afrique et en Amérique du Sud. Ces options fourniraient des voies d'approvisionnement alternatives.

D'autre part, nous restons également conscients des augmentations potentielles de coûts ou des préoccupations en matière de qualité qui pourraient se matérialiser lorsque nous comptons sur un nombre limité de fournisseurs. Outre le graphite, les matières premières nécessaires à la production de GrapheneBlack™ sont facilement accessibles et proviennent de plusieurs fournisseurs de longue date. Cependant, comme mentionné dans notre section sur la gestion des déchets, nos initiatives de circularité affectent également notre gestion de la chaîne d'approvisionnement. Ces initiatives aident à réduire les besoins en approvisionnement tout en augmentant la capacité de production grâce au recyclage et à l'optimisation des ressources.

NanoXplore continue d'améliorer la résilience de sa chaîne d'approvisionnement grâce à une intégration verticale en acquérant des filiales qui servent de fournisseurs, de fabricants ou de détaillants sur les marchés interentreprises. Par exemple, Canuck a réduit notre dépendance envers les fournisseurs externes de résine avec le recyclage des résines sur place. Toutefois, nous reconnaissons que ces efforts n'atténuent pas tous les risques de perturbation de la chaîne d'approvisionnement qui sont liés aux catastrophes naturelles, ou d'autres risques externes non comptabilisés.

Pour mieux comprendre et gérer notre chaîne d'approvisionnement, avec l'aide d'une société tierce, nous avons évalué 21 fournisseurs de nos plus gros postes de dépense sur des sujets clés de durabilité, dont la performance environnementale, les droits de l'Homme, la lutte contre la corruption et les conditions de travail. L'évaluation a montré que 14 % des fournisseurs interrogés étaient classés comme à faible risque, tandis que 76 % relevaient de la catégorie à risque moyen. Les résultats ont

également révélé des lacunes dans certains domaines : certains fournisseurs n'ont pas de politiques de sécurité et de représentation de la main-d'œuvre qui garantissent le droit de refuser un travail dangereux ou contraire à l'éthique, ou ne disposent pas de politiques relatives à la sécurité et à l'efficacité du personnel. D'autres manquent de politiques environnementales ou n'ont pas défini d'objectifs clairs pour l'énergie, l'eau ou l'utilisation de produits chimiques.

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS	
Pourcentage de nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés selon des critères environnementaux et sociaux.	100%
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs réels et potentiels importants avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation.	9%
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs réels et potentiels significatifs avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation.	5%
Fournisseurs à faibles risques globaux	14%
Fournisseurs à moyens risques globaux	76%

ANNEXES

Annexe 1: Performances de durabilité pour l'année fiscale 2025

ENVIRONNEMENT		
Indicateur	Unité	Valeur
Émissions de GES		
Émissions directes de Scope 1 provenant de la combustion stationnaire	T COe	2.414
Émissions de portée Scope 1 provenant de la combustion mobile	T COe	144
Émissions brutes totales de Scope 1	T COe	2.557
Émissions directes de Scope 1 provenant de la combustion stationnaire – Basé sur le Marché	T COe	2.412
Émissions directes de Scope 1 provenant de la combustion mobile - Basé sur le Marché	T COe	144
Émissions mondiales brutes de Scope 1 - Basé sur le Marché	T COe	2.557
Émissions de Scope 2 Indirecte venant de l'électricité achetée	T COe	2.733
Émissions de Scope 2 Indirecte venant du chauffage consommé	T COe	0
Émissions de Scope 2 Indirecte (basées sur la localisation)	T COe	2.733
Émissions de Scope 2 Indirecte venant de l'électricité achetée	T COe	1.101
Émissions de Scope 2 Indirecte venant de l'électricité achetée (basées sur le marché)	T COe	1.101
Émissions de Scope 3*: Activités liées aux combustibles et à l'énergie	T COe	758
Émissions totales de GES (Scope 1 + Scope 2 (basé sur la localisation) + Scope 3*)	T COe	6.049
Émissions totales de GES (Scope 1 + Scope 2 (basé sur le marché) + Scope 3*)	T COe	4.418
* À ce stade, les données du Scope 3 sont partielles, car elles ont été calculées uniquement pour les activités liées au carburant et à l'énergie. Le nombre de catégories Scope 3 couvertes augmentera au fil du temps.		
Consommation d'énergie		
Consommation de chauffage	GJ	76.110
Consommation de chauffage	kWh	9.950.003
Consommation d'électricité	kWh	19.505.386
Fioul lourd	L	5.122
Gaz naturel	m ³	808.171
Diesel	L	3.312
Propane	m ³	153
Intensité énergétique		
Ratio d'intensité énergétique pour l'organisation	kWh / T produite	784

Déchets générés		
Déchets dangereux détournés de l'élimination	Kg	715
Déchets dangereux destinés à l'élimination	Kg	57.767
Déchets non dangereux détournés de l'élimination	Kg	111.543
Déchets non dangereux destinés à l'élimination	Kg	873.238
Total - Déchets dangereux	Kg	58.482
Total - Déchets non dangereux	Kg	984.781
Prélèvement d'eau		
Total des prélèvements d'eau	m ³	33.056
Total des prélèvements d'eau douce	m ³	9.260
Substances préoccupantes prioritaires pour lesquelles les rejets sont traités : Nombre d'incidents de non-conformité aux limites de rejet	Nombre	1
Nombre de déversements chimiques	Nombre	0

MAIN D'ŒUVRE ET CULTURE		
Employés couverts par des conventions collectives		
Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par les conventions collectives	%	6
Travailleurs qui ne sont pas employés		
Signaler le nombre total de travailleurs qui ne sont pas des employés et dont le travail est contrôlé par l'organisation*	Nombre	24
Régimes de retraite et de pension		
Si les passifs du régime sont couverts par les ressources générales de l'organisation, la valeur estimée de ces passifs	CAD	5.000
Pourcentage du salaire cotisé par l'employé	%	13
Pourcentage du salaire versé par l'employeur	%	13
Répartition démographique des employés		
Nombre d'employés - Femmes	Nombre	87
Pourcentage d'employés - Femmes	%	24
Nombre d'employés - Hommes	Nombre	276
Pourcentage d'employés - Hommes	%	76
Nombre d'employés - Canada	Nombre	314
Nombre d'employés - Suisse	Nombre	24
Nombre d'employés - USA	Nombre	25
Nombre d'employés - Moins de 30 ans	Nombre	51
Pourcentage d'employés - moins de 30 ans	%	14
Nombre d'employés - 30-55 ans	Nombre	232
Pourcentage d'employés - 30-55 ans	%	64
Nombre d'employés - Plus de 55 ans	Nombre	80
Pourcentage d'employés - 55 ans et plus	%	22

Formation et éducation des employés		
Nombre d'employés formés	Nombre	245
Nombre d'employés formés aux premiers secours	Nombre	21
Nombre d'heures de formation (Stagiaires inclus)	Heures	31.992
Coût total des formations	CAD	760.962
Nombre total de jours travaillées par tous les employés	Jours	150.892
Le nombre d'évaluations de performance - C-suite	Nombre	3
Pourcentage des évaluations de performance - C-suite	%	100
Le nombre d'évaluations de performance - Directeur & VP	Nombre	6
Pourcentage des évaluations de performance - Directeur et vice-présidents	%	40
Le nombre d'évaluations de performance - Employés	Nombre	136
Pourcentage des évaluations de performance - Employés	%	39
Le nombre d'évaluations de performance - Hommes	Nombre	131
Le nombre d'évaluations de performance - Femmes	Nombre	50
Formation dispensée aux employés - Femmes	Nombre moyen d'heures	27
Formation dispensée aux salariés - Hommes	Nombre moyen d'heures	40
Formation dispensée aux salariés - Salariés	Nombre moyen d'heures	29
Formation dispensée aux employés - Employés horaires	Nombre moyen d'heures	39
Formation dispensée aux salariés - Stagiaires	Nombre moyen d'heures	469
Recrutement, développement, et rétention		
Nombre total de nouveaux employés embauchés - Femmes	Nombre	12
Nombre total de nouveaux employés embauchés - Hommes	Nombre	48
Nombre total de nouveaux employés embauchés - Tous	Nombre	56
Nombre total de nouveaux employés embauchés - moins de 30 ans	Nombre	10
Nombre total de nouveaux employés embauchés - 30-55 ans	Nombre	47
Nombre total de nouveaux employés embauchés - Plus de 55 ans	Nombre	3
Total des nouvelles recrues	Nombre	60
Emplois créés	Nombre	5
Stagiaires embauchés	Nombre	8
Accidents liés à la santé et à la sécurité des employés		
Accidents liés aux produits chimiques	Nombre	2
Accidents liés à d'autres facteurs	Nombre	10

Visite médicale, sans perte de temps pas d'ouverture CNESST	Nombre	18
Santé et sécurité au travail - Formation		
Employés et travailleurs qui ne sont pas des employés, mais dont le travail ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation - Nombre couvert par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui a été audité ou certifié par une partie externe	Nombre	0
Employés et travailleurs qui ne sont pas des employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail sont contrôlés par l'organisation - Nombre couvert par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Nombre	35
Employés et travailleurs qui ne sont pas des employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation - Nombre couvert par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui a été audité en interne	Nombre	0
Maladie liée au travail		
Nombre de décès dus à une maladie liée au travail	Nombre	0
Nombre de cas enregistrés de maladie liée au travail	Nombre	10
Blessures et décès liés au travail		
Nombre de décès résultant d'une blessure liée au travail	Nombre	0
Nombre de décès liés au travail	Nombre	0
Nombre de blessures professionnelles graves (à l'exclusion des décès)	Nombre	0
Nombre de blessures professionnelles enregistrables	Nombre	20
Taux de blessures professionnelles enregistrables	%	5
Taux d'événements de blessure par rapport au temps total de la main-d'œuvre	%	5
Tendances de la main-d'œuvre		
Turnover- tous les employés	%	27
Chiffre d'affaires - Salariés	Nombre	18
Taux de turnover - Salariés	%	11
Chiffre d'affaires - Employés horaires	Nombre	79
Taux de rotation - Employés horaires	%	38
Avantages et conditions de travail		
Employés qui avaient droit à un congé parental - Nombre total	Nombre	158
Salariés ayant pris un congé parental, par sexe - Femmes	Nombre	6
Salariés ayant pris un congé parental, par sexe - Hommes	Nombre	9
Salariés ayant pris un congé parental - Total	Nombre	15
Employés qui sont retournés au travail pendant la période de référence après le congé parental, selon le sexe - Femmes	Nombre	2
Employés qui sont retournés au travail pendant la période de référence après le congé parental, selon le sexe - Hommes	Nombre	6

Employés qui sont retournés au travail pendant la période de référence après le congé parental - Total	Nombre	8
Employés qui sont retournés au travail après la fin du congé parental et qui étaient toujours en emploi 12 mois après leur retour au travail, selon le sexe - Femmes	Nombre	2
Employés qui sont retournés au travail après la fin du congé parental et qui étaient toujours en emploi 12 mois après leur retour au travail, selon le sexe - Hommes	Nombre	6
Employés qui sont retournés au travail après la fin du congé parental et qui étaient toujours en emploi 12 mois après leur retour au travail - Total	Nombre	7
Taux de retour au travail des employés ayant pris un congé parental, par sexe - Femmes	%	13
Taux de retour au travail des employés ayant pris un congé parental, par sexe - Hommes	%	29
Taux de rétention des employés ayant pris un congé parental, par sexe - Femmes	%	20
Taux de rétention des salariés ayant pris un congé parental, par sexe - Hommes	%	39

ÉCONOMIE

Valeur économique directe générée et distribuée

Salaires et avantages totaux des employés	CAD	35.256.920
Paiements aux fournisseurs de capital	CAD	897.502
Montant des paiements au gouvernement - Canada	CAD	145.678
Montant des paiements au gouvernement - USA	CAD	132.895
Montant des paiements au gouvernement - Suisse	CAD	0
Investissements communautaires	CAD	0
Valeur économique directe générée	CAD	128.918.388
Valeur économique distribuée	CAD	127.018.639
Valeur économique conservée	CAD	1.899.749
Valeur économique directe générée : Canada	CAD	108.954.871
Valeur économique directe générée : USA	CAD	11.333.413
Valeur économique directe générée : Suisse	CAD	8.630.104

Aide financière reçue du gouvernement

Valeur monétaire totale de l'aide financière reçue	CAD	2.555.170
--	-----	-----------

RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE

Respect des lois et règlements

Nombre de cas importants de non-conformité - Cas pour lesquels des sanctions non pécuniaires ont été imposées	Nombre	0
---	--------	---

Nombre de cas importants de non-conformité - Cas pour lesquels des amendes ont été infligées	Nombre	0
Nombre de cas importants de non-conformité - Total	Nombre	0
Nombre d'amendes pour non-respect des lois et règlements - Amendes pour non-respect des lois et règlements survenues au cours de périodes antérieures	Nombre	0
Valeur monétaire des amendes pour non-respect des lois et règlements - Amendes pour non-respect des lois et règlements survenues au cours de périodes antérieures	CAD	0
Nombre d'amendes pour non-respect des lois et réglementations - Amendes pour non-respect des lois et réglementations survenues au cours de la période considérée	Nombre	0
Valeur monétaire des amendes pour les cas de non-respect des lois et règlements - Amendes pour les cas de non-respect des lois et règlements survenus au cours de la période considérée	CAD	0
Nombre d'amendes pour non-respect des lois et règlements - Total	Nombre	0
Valeur monétaire des amendes pour non-respect des lois et règlements - Total	CAD	0
Diversité du conseil d'administration		
Nombre de membres du conseil - Hommes	Nombre	6
Pourcentage du conseil - Hommes	%	67
Nombre de membres du conseil - Femmes	Nombre	3
Pourcentage du conseil - Femmes	%	33
Nombre de membres du conseil - total	Nombre	9
Nombre de membres du conseil – minorités visibles	Nombre	2
Pourcentage du conseil d'administration - de minorités visibles	%	22
Part des administrateurs indépendants	%	67
Âge moyen	Années	55
Durée moyenne d'occupation	Années	5
Communication des préoccupations critiques		
Signaler le nombre total de préoccupations critiques qui ont été communiquées à l'organe de gouvernance supérieur au cours de la période considérée	Nombre	0
Sélection des fournisseurs en utilisant des critères environnementaux ou sociaux		
Pourcentage de nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés à l'aide de critères environnementaux	%	100
Pourcentage de nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés à l'aide de critères sociaux	%	100
Dépenses sur les fournisseurs locaux		
Lieu d'opération - CarbonTech	%	48
Lieu d'opération - VoltaXplore	%	48
Lieu d'opération - RMC	%	40
Lieu d'opération - RMC AT	%	15

Lieu d'opération - Faroex	%	9
Lieu d'opération - CEBO	%	66
Lieu d'opération - Canuck	%	24
Impacts environnementaux et sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement		
Nombre de fournisseurs évalués pour les impacts environnementaux	Nombre	41
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs réels et potentiels significatifs	Nombre	0
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs réels et potentiels significatifs avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation	%	9
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs réels et potentiels importants avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation	%	0
Nombre de fournisseurs évalués pour les impacts sociaux	Nombre	41
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs réels et potentiels significatifs	Nombre	5
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs réels et potentiels significatifs avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation	%	5
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs réels et potentiels importants avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation	%	0

* se réfère aux contracteurs

Annexe 2: Index GRI

DIVULGATION	NUMÉRO DE PAGE
GRI 2: Divulgence générales 2021	
2-1 Détails organisationnels	1, 5, 6
2-2 Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation	1
2-3 Période de rapport, fréquence et point de contact	1, 2, 9, 14, 47
2-4 Reformulation d'informations	6
2-5 Assurance externe	1
2-6 Activités, chaîne de valeur, et autres relations d'affaires	1, 5, 9
2-7 Employés	5, 6, 19, 36
2-8 Travailleurs qui ne sont pas employés	34
2-9 Structure et composition de la gouvernance	28, 29, 40
2-10 Nomination et sélection de la plus haute instance de gouvernance	28, 29
2-11 Président de la plus haute instance de gouvernance	28, 29
2-12 Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts	24, 25, 26, 29, 30, 31
2-13 Délégation de responsabilité pour la gestion des impacts	24, 25, 26, 29, 30, 31
2-14 Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans le rapport sur la durabilité	28, 29
2-15 Conflits d'intérêts	24
2-16 Communication des préoccupations critiques	29, 40
2-17 Connaissance collective de la plus haute instance de gouvernance	29, 30
2-18 Évaluation de la performance du plus haut organe de gouvernance	28
2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	1, 2, 4
2-23 Engagements politiques	8, 12, 24, 27, 30
2-24 Intégrer les engagements politiques	12, 26, 27, 30
2-25 Processus pour remédier aux impacts négatifs	9, 23
2-26 Mécanismes pour demander des conseils et soulever des préoccupations	23, 24, 31
2-27 Respect des lois et règlements	7, 9, 16, 17, 18, 21, 23, 29
2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	8, 10, 25, 30, 41
2-30 Conventions collectives	20, 21, 33
GRI 3: Enjeux matériels 2021	
3-1 Processus pour déterminer les sujets matériels	2, 7, 8
3-3 Gestion des sujets matériels	7, 8, 11, 14
GRI 102: Changement Climatique 2025	
102-5 Émissions GES de Scope 1	9, 10, 35
102-6 Émissions GES Scope 2	9, 10, 11, 35
102-7 Émissions GES Scope 3	9, 10, 25, 35
GRI 103: Énergie 2025	
103-1 Politiques et engagements énergétiques	10, 11
103-2 Consommation d'énergie et autogénération au sein de l'organisation	10, 11, 35

103-3 Consommation d'énergie en amont et en aval	10, 11, 35
103-4 Intensité énergétique	10, 11, 35
GRI 201: Performance Économique 2016	
201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	2, 6, 24, 25, 39
201-3 Obligations des régimes à prestations définies et autres plans de retraite	37, 38
201-4 Aide financière reçue du gouvernement	39
GRI 203: Impacts Économiques Indirects 2016	
203-1 Investissements et services d'infrastructure soutenus	4, 6, 15, 24, 25
203-2 Impacts économiques indirects significatifs	4, 6
GRI 204: Pratiques d'approvisionnement 2016	
204-1 Proportion des dépenses consacrées aux fournisseurs locaux	30, 31, 40, 41
GRI 205: Anti-corruption 2016	
205-1 Opérations évaluées pour les risques liés à la corruption	23, 30, 32
205-2 Communication et formation sur les politiques et procédures anti-corruption	23, 24
205-3 Incidents confirmés de corruption et mesures prises	23, 24
GRI 206: Pratiques Anti-Concurrentielles 2016	
206-1 Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, antitrust et pratiques monopolistiques	23, 25
GRI 301: Matérialité 2016	
301-1 Matériaux utilisés en poids ou volume	15, 25, 31
301-2 Matériaux d'entrée recyclés utilisés	4, 9, 14, 15, 16, 25, 32
301-3 Produits récupérés	9, 14, 15
GRI 302: Énergie 2016	
302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	3, 4, 10, 11, 35
302-2 Consommation d'énergie en dehors de l'organisation	10, 11, 35
302-3 Intensité énergétique	10, 11, 35
302-4 Réduction de la consommation d'énergie	10, 11, 35
GRI 303: Eau et Effluents 2018	
303-1 Interaction avec l'eau comme ressource partagée	17, 18
303-2 Gestion des impacts liées au rejet d'eau	17, 18
303-3 Prélèvement d'eau	3, 17, 18, 36
303-4 Rejet d'eau	17, 18, 36
303-5 Consommation d'eau	3, 17, 18, 36
GRI 304 : Biodiversité 2016	
304-1 Sites opérationnels possédés, loués, gérés dans ou adjacents à des aires protégées et des zones de haute biodiversité en dehors des aires protégées	13
304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	13
GRI 305: Émissions 2016	
305-1 Émissions GES - Directe de Scope 1	9, 10, 35
305-2 Émissions GES – Énergie indirecte de Scope 2	9, 10, 11, 35

305-3 Émissions GES – Autres indirectes de Scope 3	9, 10, 25, 35
305-5 Réduction des émissions de GES	9, 10, 11
GRI 306: Déchets 2020	
306-1 Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	3, 9, 13, 15, 30, 36
306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	13, 14, 15, 16, 36
306-3 Déchets générés	13, 14, 15, 17, 36
306-4 Déchets détournés de l'élimination	13, 14, 15, 16, 25, 32, 36
306-5 Déchets destinés à l'élimination	13, 14, 15, 16, 36
GRI 307 : Conformité environnementale 2016	
307-1 Non-conformité avec les lois et réglementations environnementales	11, 13, 18, 31, 34
GRI 308: Évaluation Environnementale des fournisseurs 2016	
308-1 Nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés à l'aide de critères environnementaux	8, 25, 32, 33, 41
308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et actions prises	8, 25, 32, 33, 41
GRI 401: Emploi 2016	
401-1 Embauches de nouveaux employés et roulement de personnel	19, 22, 23, 35, 36
401-2 Avantages accordés aux employés à temps plein qui ne sont pas offerts aux employés temporaires ou à temps partiel	19, 20, 21, 22, 23, 34, 38, 39
401-3 Congés parentaux	22, 38, 39
GRI 403: Santé et Sécurité au Travail 2018	
403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	13, 18, 19, 20, 21
403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	18, 20, 21, 23, 24
403-3 Services de santé au travail	19, 20, 21
403-4 Participation des travailleurs, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	11, 20, 21, 22
403-5 Formation des travailleurs en matière de santé et sécurité au travail	17, 19, 20, 21, 37
403-6 Promotion de la santé des travailleurs	19
403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	11, 20, 35, 36
403-9 Blessures liées au travail	20, 21, 37, 38
403-10 Problèmes de santé liés au travail	20, 21, 37, 38
GRI 404: Formation et Éducation 2016	
404-1 Moyenne des heures de formation par an et par employé	19, 38
404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	19, 20, 38
404-3 Pourcentage d'employés recevant des examens réguliers de rendement et de développement de carrière	19, 37
GRI 405: Diversité et Opportunités Égales 2016	
405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	28, 37, 38, 40
405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes	18
GRI 406: Non-discrimination 2016	
406-1 Incidents de discrimination et mesures correctives prises	21, 23, 24

GRI 407: Liberté d'Association et de Négociation Collective 2016		
407-1 Opérations et fournisseurs dans lesquels le droit à la liberté d'association et de négociation collective peut être menacé		20, 21, 22
GRI 408: Travail des Enfants 2016		
408-1 Opérations et fournisseurs à risque significatif d'incidents de travail des enfants		32, 33, 37
GRI 409: Travail Forcé ou Obligatoire 2016		
409-1 Opérations et fournisseurs à risque significatif d'incidents de travail forcé ou obligatoire		32, 33, 37
GRI 414: Évaluation sociale du fournisseur 2016		
414-1 Nouveaux fournisseurs qui ont été filtrés à l'aide de critères sociaux		40, 41
414-2 Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et actions prises		40, 41
GRI 416: Santé et Sécurité des Clients 2016		
416-1 Évaluation des impacts sur la santé et la sécurité des catégories de produits et services		19
GRI 418: Confidentialité Client 2016		
418-1 Plaintes fondées concernant des violations de la vie privée des clients et des pertes de données des clients		27

Annexe 3: Abréviations

BAIIA: Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements

CAD: Dollar Canadien

CAPEX: Dépenses en Capital

CCT: Convention Collective du Travail

CGN: Comité de Gouvernance et de Nomination

CO₂e: CO₂ équivalent

COV: Composés Organiques Volatils

ESS: environnement, Santé & Sécurité

Etc. : Et Cætera

GES: Gaz à effet de serre

GIM: Médecine Interne Générale

GJ: Gigajoules

GRI: Global Reporting initiatives

IFRS: International Financial Reporting Standards

Inc.: Incorporation

ISO: International Organization for Standardization

Kg: Kilogrammes

KPI: Indicateurs de performance clé

KwH: Kilowatt par heure

LCPE : Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

LEAP: Localiser, Évaluer, Jauger, Préparer

M: Million

ODD: Objectif de Développement Durable

ONU: Organisation des Nations Unies

OPEX: Dépenses d'Exploitation

pH: Potentiel Hydrogen

R&D: Recherche & Développement

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques

REC: Renewable Energy Certificate

RH: Ressources Humaines

RMC: Rene Material Composite

SA: Société anonyme

SSEB : Système de Stockage d'Énergie par Batterie

SUVA: Caisse Nationale Suisse d'Assurance Accident

T: Tonne

USA: États-Unis d'Amérique

USD: Dollar américains

VE : Véhicule électrique

Tout commentaires concernant le rapport et toutes demandes d'informations supplémentaires sont les bienvenus. Vous pouvez nous contacter à :

Sacha Weksler

Conseiller en développement durable

sacha.weksler@nanoxplore.ca

Pierre-Yves Terrisse

Vice-président du développement corporatif

py.terrisse@nanoxplore.ca

FAROEX 
UNE SOCIÉTÉ DE NANOXPLORE

CEBO 
UNE SOCIÉTÉ DE NANOXPLORE

CANUCK 
UNE SOCIÉTÉ DE NANOXPLORE

RMC 
ADVANCED TECHNOLOGIES
UNE SOCIÉTÉ DE NANOXPLORE

RMC 
UNE SOCIÉTÉ DE NANOXPLORE